

**Cahiers du CEVIPOL**  
**Brussels Working Papers**

2018/1

*ETUDES*

*STUDIES*

**Les partis verts européens à l'aune  
du plafond de verre électoral**

**Résultats électoraux et profils des  
électeurs des partis verts en Europe**

**Caroline Close, Pascal Delwit**



**Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL)**

Université libre de Bruxelles

Campus du Solbosch

Avenue Jeanne 44 – CP 124


1050 Bruxelles

T. +32(0)2 650 4039

Editrice/Editor: Amandine Crespy, [acrespy@ulb.ac.be](mailto:acrespy@ulb.ac.be)

Archives et consignes pour soumission/Archives and instructions:

<http://cevipol.ulb.ac.be/fr/cahiers-et-notes/les-cahiers-du-cevipol-brussels-working-papers>



**Caroline Close** est chargée de recherche FNRS au Centre d'étude de la vie politique (Cevipol) de l'Université libre de Bruxelles (ULB). Ses travaux portent sur les partis politiques (organisation, idéologie, membres, électeurs), les innovations démocratiques et les études parlementaires.

Courriel : [Caroline.close@ulb.ac.be](mailto:Caroline.close@ulb.ac.be)

**Pascal Delwit** est Professeur de science politique à l'Université libre de Bruxelles (ULB), où il mène ses recherches au Centre d'étude de la vie politique (Cevipol). Ses travaux portent sur les partis politiques et les processus électoraux en Belgique et en Europe. Il a publié en 2016 : *Les gauches radicales en Europe. XIXe-XXIe siècles*. (Editions de l'Université de Bruxelles).

Courriel : [pdelwit@ulb.ac.be](mailto:pdelwit@ulb.ac.be)



## Résumé

Nés dans les années 1980, les partis verts européens se profilent comme des acteurs électoraux aux destins très divers. Dans les démocraties consociatives, ils se sont imposés comme des partis politiques pertinents. Pour autant, ils sont confrontés au plafond de verre électoral des 10%. S'ils s'affirment également dans certains pays d'Europe du Nord, les partis écologistes sont des organisations faibles voire insignifiantes en Europe méridionale, centrale et orientale. Au terme d'une analyse des performances électorales au cours des quarante dernières années, les partis verts européens apparaissent donc confrontés à deux défis : franchir un plafond de verre là où ils ont acquis une certaine visibilité et devenir des acteurs significatifs dans les nombreux pays qui sont encore pour eux des terres de mission.

Sous l'angle de la sociologie électorale, et sur la base de la *European Social Survey* (2012), l'électorat vert peut toujours être analysé comme un groupe partageant des caractéristiques qui les distinguent des électeurs des autres partis etc e au-delà des frontières nationales. Au plan sociodémographique, les jeunes, les athées et agnostiques, les femmes, les citadins et les citoyens au capital éducatif élevé sont plus susceptibles de soutenir des partis écologistes. Ainsi, le vote vert peut être vu comme un vote basé sur une thématique qui transcende l'*ancien* clivage de classe. Enfin, les électeurs verts ont un profil militant spécifique puisqu' ils sont clairement plus impliqués dans les nouvelles formes de participation politique enracinées dans le mouvement *New Politics*.

## Abstract

Born in the 1980s, the fates of European Green parties turned out to be quite diverse. In consociational democracies, they have now long been relevant political parties. However, they are facing an electoral glass ceiling located about 10% of the votes. In Northern Europe, their relevance is also established in several countries. In contrast, they remain weak or even insignificant organizations in Southern, Central and Eastern Europe. An analysis of their electoral performance over the past forty years shows that European Green parties face two challenges: (a) to cross a glass ceiling where they are already significant and (b) to increase their relevance in the many countries which are still mission territories for the Green movement.

From the perspective of electoral sociology, the analysis of the *European Social Survey* (2012) provides evidence that Green voters can still be analysed across countries as a group sharing characteristics that distinguish them from voters from other parties. From a socio-demographic perspective, young people, atheists and agnostics, women, urban dwellers and highly educated citizens are more likely to support the Greens. In addition, Green voting can be seen as a vote based on motivations which transcend the *old* class divide. Finally, Green voters have a specific activist profile: they are clearly more involved in new forms of political participation rooted in the *New Politics* movement.



## INTRODUCTION

La plupart des partis verts et environnementalistes ont vu le jour dans les années quatre-vingt. A l'origine, ces formations politiques sont régulièrement présentées comme les acteurs qui défendent et valorisent les valeurs du post-matérialisme, abordées et développées par Inglehart (1977). De manière plus large, Poguntke (1993 : 10) les décrira comme porteurs des thématiques la *New Politics*, affectant les lignes de clivages traditionnelles (Kriesi et Van Praag 1987 : 319) et posant à l'agenda un *New Left Policy Agenda* (Kaelberer, 1993 : 231). A cette aune, Kitschelt (1988 : 195) élargira la catégorie des partis référant à cette mutation en suggérant l'avènement d'une famille de partis de *gauche libertaire* et assumant l'hypothèse de la naissance d'un nouveau clivage, non repris dans la typologie de Lipset et Rokkan (2008). Celle-ci marquerait "the rise of a new political cleavage and represent a significant challenge to the dominant forms of interest intermediation between state and civil society in a distinctive subset of advanced democracies".


Dans quelques Etats européens, les partis verts pénètrent très tôt les enceintes parlementaires : en Suisse en 1979, en Belgique en 1981, en Allemagne et en Finlande en 1983, au Luxembourg en 1984. Dans la deuxième moitié des années quatre-vingt, le spectre des Etats où les verts accèdent aux institutions parlementaires s'élargit quelque peu : en Autriche à partir de 1986, en Italie en 1987, en Suède en 1988 et aux Pays-Bas en 1989.

Plusieurs auteurs prêtent alors un avenir enchanteur à la famille des partis verts (Galtung 1986 : 85). Pourtant, le tableau global qui se donne à voir à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle apparaissait passablement contrasté. Etablissant le bilan électoral des partis verts, Peter Mair (1999 : p. 25) portait un jugement relativement sévère sur les capacités politico-électorales de cette nouvelle famille de partis :

« Loin d'être les précurseurs d'un réalignement à grande échelle, comme certains ont pu le penser, les partis verts d'Europe occidentale semblent être incapables d'émerger d'une certaine marginalité électorale ».

Pour Dietz (2001), au contraire, les performances électorales des verts en faisaient, au début des années 2000, « un acteur politique important au niveau national dans la plupart des pays de l'Union européenne ». Ce statut politico-électoral aurait notamment été atteint grâce à des adaptations organisationnelles, nécessaires pour être *dans le jeu* (Burchell 2001).

Un peu moins de vingt ans après ces évaluations contrastées, quel regard politico-électoral pouvons-nous porter sur la famille des partis verts ? Celle-ci peut désormais se targuer de participations gouvernementales dans plusieurs Etats européens – Allemagne, Belgique, Finlande, France, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et République tchèque – sans compter leur concours à des exécutifs au plan local et subnational. Après avoir



développé difficilement la Fédération européenne des partis verts (Van de Walle, 2003), la famille écologiste l'a transformée en une organisation politique européenne de référence et de légitimation, le parti vert européen (PVE), auquel est adossée une Fondation, la Fondation de l'Ecologie politique.

Pour apprécier les indicateurs électoraux des partis écologistes environnementaux, nous procéderons en deux grands temps :

– En première approche, nous effectuons une analyse qui porte sur la performance électorale en voix rapportée aux suffrages valablement exprimés, complétée par la traduction parlementaire. L'analyse s'accomplit dans une perspective longitudinale. L'analyse électorale fixée sur les scores est réalisée en deux temps. Le premier concerne au premier chef les résultats décrochés au plan national accompagné de quelques éclairages d'élections subnationales. Le deuxième renvoie aux résultats engrangés lors des élections européennes, un échelon régulièrement considéré comme plus favorable pour les partis verts. Cette appréciation renvoie à plusieurs caractéristiques de l'élection *deuxième ordre* (Reif, 1984). Citons d'abord la perspective d'un vote moins stratégique (Pilet et Nunez 2018 : 662-663) et plus agencé au choix du cœur qui bénéficierait aux partis écologistes, souvent classés deuxième parti chez de larges segments électoraux (Mair, 1999). Pointons ensuite la participation électorale tendancielle plus faible des élections européennes. Compte tenu de leur structure électorale marquée par un capital scolaire en moyenne élevé (voir la deuxième partie), les verts seraient moins affectés par la chute, parfois forte, de la participation électorale (Delwit, 2002).

– Dans une seconde partie, nous nous penchons sur la sociologie électorale desdits partis en référant aux hypothèses initiales et contemporaines sur le vote vert.



## 1. LES TRANSFORMATIONS DES PERFORMANCES ÉLECTORALES DES PARTIS VERTS EUROPEÛNS


### 1.1 Les résultats électoraux des partis verts en Europe aux élections nationales

#### Les démocraties consociatives du cœur de l'Europe

En première approche, examinons les performances des partis verts dans les démocraties de type consociatif ou consensuel (McRae 1974 ; Lijphart 1981). Ces démocraties se caractérisent régulièrement par une fragmentation soutenue, une dynamique politique proportionnelle et des pratiques de consensus dans le processus décisionnel afin d'assurer « la diversité dans l'unité » (Croisat et Quermonne 1999 : 35).

Qui plus est, le niveau de développement économique et social des Etats considérés est élevé. Cette donnée est importante car elle fut et est régulièrement épinglée comme l'une des conditions au développement politico-électoral des formations écologistes. Six Etats sont concernés : la Belgique, les Pays-Bas, le Grand-Duché de Luxembourg, la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne. L'appartenance de l'Allemagne au groupe des démocraties consociatives est le cas le plus discuté dans la littérature. Bien que le mode de scrutin mixte soit pleinement proportionnel, la dynamique du système politique est plus inscrite dans une philosophie majoritaire, même s'il s'impose d'observer l'avènement de deux gouvernements de « grande coalition » ces trois dernières législatures (2005-2009 ; 2013-2017). La plupart des partis verts de ces Etats naissent à la fin des années soixante-dix et au début des années quatre-vingt. Ils y œuvrent dans des Etats à représentation proportionnelle, avec une magnitude électorale relativement élevée.

Dans cinq des six occurrences – Belgique, Autriche, Luxembourg, Allemagne et Suisse –, le schéma est relativement similaire. Les partis verts opèrent une percée électorale et politique rapide et assez marquante. Kitschelt (1988 : 194) évoque même un « considerable electoral support ». Celle-ci se perpétue dans les années quatre-vingt-dix. Très vite, ces formations deviennent des partis relevant (Sartori 2011) et se fixent dans une fourchette entre 5 et 10% des voix. Dans ce tableau, les Pays-Bas font partiellement exception. Deux formations vertes y coexistent un certain temps, un petit parti – De Groenen – et un autre plus important, GroenLinks. GroenLinks a une origine spécifique. Il s'agit de la fusion de quatre partis de gauche, le parti communiste des Pays-Bas (CPN), le parti politique des radicaux (PPR), le parti socialiste pacifiste (PSP) et le parti populaire évangélique (EVP) (Lucardie, Voerman et Van Schuur 1993). GroenLinks a plus de difficultés à mener à bien son décollage électoral. Celui-ci ne se réalise véritablement que lors du scrutin national de 1998, où le parti enlève 7,27% des voix.



A la charnière des années quatre-vingt-dix et deux mille, nous observons une plus grande hétérogénéité dans les parcours électoraux. Schématiquement, trois modèles de développement se donnent à voir.

Le premier renvoie à une *dynamique de stabilisation*. Un pic électoral a été atteint et le parti vert plafonne dans ses performances électorales autour de ce sommet, éventuellement avec des hauts et des bas. Il en est ainsi en Belgique et en Allemagne. En Belgique, les deux partis verts (Ecolo et Groen) enlèvent leur meilleur score aux élections nationales de 1999 : 14,4% des voix à l'échelle nationale. A ce jour, cela reste la performance la plus notable des partis verts européens à une élection législative. Mais Ecolo et Groen ne pourront rééditer cette victoire. Dans les années 2000, les verts belges enregistrent d'abord un dur ressac en 2003 suite à leur participation gouvernementale (Delwit, 2012), avant de stabiliser aux scrutins de 2007, de 2010 et de 2014 dans une fourchette entre 8 et 9,5% des voix. En Allemagne, les verts (Bündnis 90/Die Grünen) plafonnent même plus tôt. Dès 1986, le parti avait décroché 8,3% des suffrages. Après une phase de stagnation, ce résultat est à peu de choses près son étiage à la fin des années quatre-vingt-dix et dans les années 2000, même s'il franchit, une fois, le seuil symbolique des 10% lors du scrutin national de 2009. Cependant, dans le temps, les termes de la comparaison ne sont pas tout à fait les mêmes eu égard à la réunification de l'Allemagne intervenue en 1990. Or, les verts dans la partie orientale de l'Allemagne ont une implantation politico-électorale moins saillante que dans la partie occidentale (Poguntke, 1998). Ce constat de la fin des années quatre-vingt-dix s'est vérifié par la suite, comme en témoigne la répartition des résultats par Land des Grünen aux élections de 2017.



Tableau 1. Score des Grünen par Land aux élections législatives allemandes de 2017 (En pourcentage)


<b>Lander occidentaux</b>	
Bade-Wurtemberg	13,4
Basse-Saxe	7,2
Bavière	9,0
Brème	10,1
Hambourg	11,7
Hesse	8,1
Rhénanie-Palatinat	6,0
Rhénanie Nord-Westphalie	6,5
Sarre	4,5
Schleswig-Holstein	9,5
<b>Lander orientaux</b>	
Brandebourg	4,5
Mecklembourg-Poméranie	3,6
Saxe	4,5
Saxe-Anhalt	3,1
Thuringe	3,6
<b>Berlin</b>	12,4

Une deuxième dynamique dévoile *une progression tendancielle*. La Suisse et le Grand-Duché de Luxembourg en sont les exemples emblématiques. Jusqu'il y a peu, il en allait de même avec les verts autrichiens. Mais le scrutin national de novembre 2017 a été catastrophique pour eux. Ils ont perdu toute représentation parlementaire.

C'est en Suisse que le premier député vert a été élu. Pour autant, l'évolution des résultats du parti vert – Parti écologiste suisse – fut lente. Le seuil de 5% n'est franchi pour la première fois qu'en 1991. Après une stabilisation des résultats dans les années quatre-vingt-dix, le parti écologiste suisse franchit de nouvelles étapes dans les années 2000 en stabilisant ses performances dans une fourchette entre 7,5% et 9,6% des voix. Néanmoins, le dernier scrutin en date s'est conclu par un tassement pour les verts suisses.

Au Grand-Duché de Allemagne aussi, l'évolution des résultats des verts apparaît linéaire : entre 4 et 7,5% dans les années quatre-vingt, autour de 9% dans les années quatre-vingt-dix et un étiage, exceptionnel pour cette famille de partis, de 11% dans les années 2000. En 2013, ce résultat a permis aux verts d'entrer dans une coalition inédite, parfois qualifiée d'arc-en-ciel, les associant aux libéraux et aux socialistes. Ce faisant, le parti chrétien social (CSV) était renvoyé dans l'opposition. Le phénomène est exceptionnel au Grand-Duché de Luxembourg. Jusqu'alors, les catholiques n'avaient été absents des responsabilités qu'entre 1974 et 1979.

Pour sa part, le parti vert autrichien (Die Grünen) renvoyait également à un schéma de progression presque linéaire : aux alentours de 5% dans les années quatre-vingt, entre 5 et 8% dans les années quatre-vingt-dix, et entre 10 et 12%



dans les années 2000. Les verts autrichiens apparaissaient comme l'alternative démocratique à la gauche du spectre politique pour les électeurs lassés des gouvernements de grande coalition entre le parti social-démocrate (SPÖ) et le parti populaire (ÖVP, conservateur). Toutefois, lors des législatives de 2017, ils ont à la fois subi une dissidence et un revers électoral majeur en ne décrochant que 3,8% des suffrages.

Le troisième modèle concernait le cheminement de GroenLinks aux Pays-Bas. Ayant eu beaucoup de mal à décoller, GroenLinks est apparu très fragile dans son histoire électorale. Jusqu'en 2017, elle se déclinait comme une tendance contemporaine à la régression de ses résultats. En 2012, GroenLinks avait même subi une cinglante défaite en n'emportant que 2,3% des voix. Dans son segment électoral, le parti était concurrencé par le Socialistische Partij (SP), une formation d'origine maoïste extrêmement dynamique (Delwit 2016 : 585), mais aussi par le Partij voor de Dieren (parti pour les animaux), qui avait réussi, dès 2006, à investir la Chambre ; ce dernier pouvant être une « niche » pour une partie des électeurs de GroenLinks (Otjes et Krouwel 2015 : 1006). En 2017, pourtant, il a réussi à frapper les imaginations en menant une campagne ouvertement *universaliste* sous l'impulsion de son dirigeant Jesse Klavers face à la campagne ethnocentriste de Geert Wilders du partij voor de vrijheid (PVV). Ce choix s'est révélé payant. GroenLinks a décroché 9,1% devançant tout à la fois le SP et le PVDA, le parti social-démocrate.

De trente ans à quarante ans après leur naissance, les partis verts des démocraties consociatives du centre de l'Europe ont donc réussi à s'imposer comme des acteurs politiques non marginaux et à acquérir une indubitable relevance dans leur système politique. Pour autant, quelle que soit l'évolution de leur performances électorales, le meilleur étiage des partis verts de cet espace reste à un niveau relativement limité : autour de 10-11%, dans le meilleur des cas.

Pour certains d'entre eux, il leur a permis de faire l'expérience de la participation aux affaires (Allemagne, 1998-2002 ; Allemagne, 2002-2005 ; Belgique, 199-2003 ; Luxembourg, 2013- ; Pays-Bas, 2017-) mais le fait reste exceptionnel. Autrefois porteurs de la *New Politics* dans leurs pratiques et leur corpus, les verts y sont parfois concurrencés par des acteurs nouveaux ou qui se sont renouvelés, en particulier à gauche – Die Linke en Allemagne, le Socialistische Partij aux Pays-Bas, le parti du travail en Belgique (Delwit, 2014) et Die Lenk au Grand-Duché de Luxembourg. Nombre de ces formations portent le projet nouveau de l'éco-socialisme et ont un rapport plus distancié que les verts avec les institutions du pays.


On notera aussi, que les revers électoraux peuvent être majeurs. En 2003, les verts belges néerlandophones ont perdu leur représentation parlementaire après une législature de participation gouvernementale et nous avons observé que les verts autrichiens ont subi les mêmes affres.

Tableau 2. Résultats électoraux des partis verts dans les démocraties consociatives (en %)

	Pays-Bas		Belgique		Suisse	Autriche			Luxembourg			Allemagne
	De Groenen	GroenLinks	Ecolo	Groen	PES	Die Grunen	VGÖ	ALÖ/GAL	déi gréng	GLEI	GAP	Die Grünen
1979					1,70							
1980												1,50
1981			2,53	2,59								
1983					1,89		1,93	1,36				5,57
1984									4,22			
1985			2,51	3,74								
1987			2,57	4,49	4,88	4,82	0,12	0,02				8,26
1989	0,36	4,11								3,73	3,66	
1990						4,78	1,96					5,05
1991			5,07	4,86	6,08							
1993	0,15	3,47										
1994						4,31	0,12		9,91			7,27
1995			4,01	4,83	5,04	4,81						
1998	0,19	7,27										6,70
1999			7,36	6,99	4,96	7,40			9,09			
2002		6,95				9,47						8,56
2003		5,14	3,06	2,47	7,62							
2004									11,54			
2006		4,60				11,05						8,12
2007			5,10	3,98	9,58							
2008						10,43						
2009									11,48			10,70
2010		6,67	4,80	4,38								
2011					8,43							
2012		2,33										
2013						12,42			10,13			8,44
2014			3,30	5,32								
2015					7,06							
2017		9,13				3,80						8,94

Tableau 3. Nombre de sièges engrangés par les partis verts dans les démocraties consociatives

	Pays-Bas		Belgique		Suisse	Autriche			Luxembourg			Allemagne
	De Groenen	GroenLinks	Ecolo	Groen	PES	Die Grunen	VGÖ	ALÖ/GAL	déi gréng	GLEI	GAP	Die Grünen
1979					2/200							
1980												0/497
1981			2/212	2/212								
1983					3/200		0/183	0/183				27/498
1984									2/64			
1985			5/212	4/212								
1987			3/212	6/212	9/200	8/183	0/183	0/183				42/497
1989	0/150	6/150								2/60	2/60	
1990						10/183	0/183					8/662
1991			10/212	7/212	14/200							
1993	0/150	5/150										
1994						13/183	0/183		5/60			49/672
1995			6/150	5/150	8/200	9/183						
1998	0/150	11/150										47/669
1999			11/150	9/150	8/200	14/183			5/60			
2002		10/150				17/183						55/603
2003		8/150	4/150	0/150	13/200							
2004									7/64			
2006		7/150				21/183						51/614
2007			5/150	4/212	20/200							
2008						20/183						
2009									7/60			68/622
2010		10/150	8/150	5/150								
2011					15/200							
2012		4/150										
2013						24/183			6/60			63/630
2014			6/150	6/150								
2015					11/200							
2017		14/150				0/183						67/709



A l'échelon subnational, le tableau donne à voir quelques nuances dans ces observations. L'analyse des performances des verts allemands ou verts autrichiens l'illustre.

En Allemagne, bien plus nettement qu'à l'échelle fédérale, les verts ont pu en certaines occasions engranger des résultats inédits par leur ampleur ou leurs traductions politiques. Deux dimensions doivent être prises en compte : temporelle et spatiale.

Temporellement, les Grünen ont par exemple connu un état de grâce électoral en 2011 et 2012. Des résultats exceptionnels sont ainsi atteints dans le Bade-Wurtemberg – 24,2% en 2011 –, où les verts décrochent le poste de Président du gouvernement, à Brème – 22,5% en 2011 –, en Rhénanie-Palatinat – 15,4% en 2011 –, dans le Schleswig-Holstein – 13,2% en 2012 – ou encore en Basse-Saxe – 13,7% en 2013. Nous l'avons observé, ces performances n'ont pas mené à un résultat emblématique au scrutin fédéral en 2013 ; pas plus qu'en 2017, où les verts ont obtenu à peu de choses près le même résultat. Néanmoins, les dynamiques temporelles se déclinent de manière plus brouillée à l'échelle des Lander, suite à cette séquence exceptionnelle. Dans certains d'entre eux, malgré la non-confirmation aux élections fédérales de 2013, le très bon étiage électoral de cette phase a été maintenu. C'est par exemple le cas à Berlin – 15,2% en 2016 –, à Hambourg – 12,26% en 2015 – et dans le Schleswig-Holstein – 12,90% en 2017. Exceptionnellement, il s'est même amplifié comme l'illustre le Land de Bade-Wurtemberg. Les verts y avaient conquis la Ministre-Présidence en 2011 dans une alliance avec le SPD. Une partie importante du corps électoral a jugé positivement l'exercice. En 2016, les verts ont atteint 30,27% des suffrages, devenant ce faisant le premier parti du Land. Les verts ont conservé la Ministre-Présidence du Land mais leur partenaire a changé. Il s'agit désormais d'une coalition les associant à la CDU.

Dans d'autres Lander, néanmoins, le mouvement s'est inversé. C'est partiellement le cas à Brème où, malgré un score de 15,1% en 2013, les verts perdent 7,3 points de pourcent. Cela l'est de manière plus manifeste encore dans le plus grand Land allemand, la Rhénanie-Nord-Westphalie, où les verts chutent de 11,3% en 2012 à 6,4% en 2017 et de façon saisissante en Rhénanie-Palatinat où les verts s'effondrent, en passant de 15,4% en 2011 à 5,3% en 2016. En Sarre, les verts ont même perdu leur représentation parlementaire en 2017 (4%).

Dans ces dynamiques, la dimension spatiale se révèle très importante. Dans la séquence 2011-2012, les performances les plus notables avaient été réalisées dans des Lander occidentaux de la République fédérale allemande. Dans les Lander orientaux, les verts étaient restés confinés à des scores plus modestes quand une élection s'était tenue : 8,4% dans le Land de Mecklembourg-Poméranie et 7,1% en Saxe-Anhalt. Depuis 2013, tous les scrutins régionaux dans les Lander orientaux de l'Allemagne ont été décevants pour les verts. Ils ont obtenus 6,2% dans le Brandebourg (2014), 5,7% en Thuringe (2014) et Saxe (2014), et 5,2% en Saxe-Anhalt (2016). Surtout, ils ont perdu leur représentation parlementaire en Mecklembourg-Poméranie (4,8%).

Tableau 4. Résultats des verts allemands aux élections régionales (En pourcentage)

	Bade-Wurtemberg	Basse-Saxe	Bavière	Berlin	Brandebourg	Brème	Hambourg	Hesse	Mecklembourg-Poméranie	Rhénanie Nord-Westphalie	Rhénanie-Palatinat	Sarre	Saxe	Saxe-Anhalt	Schleswig-Holstein	Thuringe
1980	5,35									2,97		2,87				
1982		6,54	4,57				7,68	8,03								
							6,83									
1983						9,16		5,93			4,52				3,57	
1984	8,01									4,55						
1985												2,5				
1986		7,06	7,62				10,4									
1987						10,22	7,02	9,4			5,91				3,9	
1988	7,85														2,87	
1990		5,45	6,49	9,35	9,25				9,32	5,05		2,65	5,6	5,29		6,48
1991						11,37	7,23	8,81			6,45					
1992	9,45														4,97	
1993							13,52									
1994		7,4	5,9						3,69			5,53	4,14	5,09		4,53
1995				13,18	2,89	13,06		11,19		10,02						
1996	12,14										6,91				8,12	
1997							13,95									
1998		7,05	5,48						2,7					3,25		
1999				9,93	1,94	8,92		6,03				3,25	2,57			1,86
2000										7,06					6,24	
2001	7,73			10,19			8,55				5,21					
2002									2,62					2,05		
2003		5,89	7,8			12,76		10,1								
2004					3,6		12,28					5,52	5,13			4,52



2005										6,18					6,23	
2006	11,69			13,13					3,38		4,64			3,56		
2007						16,49										
2008		8,01	9,75				9,58	7,53								
2009					5,66			13,74				5,89	6,4		12,43	6,16
2010										12,13						
2011	24,21			17,60		22,46	11,16		8,41		15,44			7,14		
2012										11,34		5,04			13,16	
2013		13,69	8,82					11,13								
2014					6,15								5,73			5,67
2015						15,13	12,26									
2016	30,27			15,19					4,82		5,32			5,19		
2017										6,35		4,01			12,90	

Tableau 5. Sièges décrochés par les verts allemands aux élections régionales

	Bade-Wurtemberg	Basse-Saxe	Bavière	Berlin	Brandebourg	Brème	Hambourg	Hesse	Mecklembourg-Poméranie	Rhénanie Nord-Westphalie	Rhénanie-Palatinat	Sarre	Saxe	Saxe-Anhalt	Schleswig-Holstein	Thuringe
1980	6/124									0/201		0/51				
1982		11/171	0/204				9/120	9/110								
							8/120									
1983						5/100		7/110			0/100				0/74	
1984	9/126									0/227						
1985												0/51				
1986		11/155	15/204				13/120									
1987						10/100	8/120	10/110			5/100				0/74	
1988	10/100														0/74	
1990		8/155	12/204	23/241	6/88				4/66	12/239		0/51	10/160	5/106		6/89
1991						11/100	9/121	10/110			7/101					
1992	13/146														0/89	
1993							19/121									
1994		13/161	14/204						0/71			3/51	0/120	5/99		0/88
1995				30/206	0/88	14/100		13/110		24/221						
1996	19/155										7/101				6/75	
1997							21/121									
1998		12/157	14/204						0/71					0/116		
1999				18/169	0/89	10/100		8/110				0/51	0/120			0/88
2000										17/231					0/89	
2001	10/128			14/141			11/121				6/101					
2002									0/71					0/115		
2003		14/183	15/180			12/83		12/110								





2004					0/88		17/121					3/51	6/124			0/132
2005										12/187					5/89	
2006	17/139			13/149					0/71		0/101			0/97		
2007						14/83										
2008		12/152	19/187				12/121	9/110								
2009					5/88			17/118				3/51	9/132		12/95	6/188
2010										23/181						
2011	36/138			30/142		21/83	14/121		6/71		18/101			9/105		
2012										29/237		2/51			10/69	
2013		20/137	18/180					14/110								
2014					6/88								8/126			6/91
2015						14/83	15/121									
2016	47/143			27/160					0/71		6/101			5/87		
2017										14/199		0/51			10/73	



En Autriche, La dynamique qui a prévalu à l'échelle de l'Etat fédéral avant le désastre de l'élection nationale de 2017 est aussi vérifiée lors des élections régionales. De 2012 à 2015, les verts autrichiens font un bon électoral saisissant. En Carinthie, les verts grimpent de 5,2% à 12,1% entre 2009 et 2013. A Salzbourg, ils ne sont pas loin de tripler leur performance en passant de 7,4% en 2009 à 20,2% en 2013 aussi. Dans le Vorarlberg, ils atteignent 17,1% en 2014 pour 10,6% en 2009. Au-delà de ces progressions les plus notables, les verts autrichiens atteignent leur pic électoral dans le Burgenland (6,4% en 2015), en Niederösterreich (8,1% en 2013), en Oberösterreich (10,3% en 2015), dans le Steiermark (6,7% en 2015) et dans le Tyrol (12,6% en 2013).

C'est donc peu de dire que la débâcle du scrutin national de 2017 intervient à contre-courant du mouvement politico-électoral qui s'était donné à voir aux élections législatives et régionales qui l'ont précédée. Il importera désormais d'examiner dans quelle mesure cette défaite impactera le destin des verts aux régionales dans un contexte, où l'éventuel vote sanction à l'endroit du gouvernement national pourra possiblement profiter au principal parti de la gauche, le SPÖ.

Tableau 6. Résultats électoraux des verts autrichiens aux élections régionales  
(En pourcentage)

	Burgenland	Carinthie	Niederösterreich	Oberösterreich	Salzbourg	Steiemark	Tyrol	Vienne	Vorarlberg
1984									13,00
1985				3,87					
1986						3,73			
1987	2,20							5,24	
1988			2,45						
1989		0,69			1,76		8,26		5,18
1990									
1991	3,35			5,66		2,88		10,89	
1992									
1993			3,17						
1994		3,29			7,41		10,68		7,76
1995						4,31			
1996	2,49							7,94	
1997				5,98					
1998			4,49						
1999		1,94			5,39		8,03		6,03
2000	5,49					5,61			
2001								12,45	
2002									
2003			7,22	9,06			15,59		
2004		6,69			7,99				10,17
2005	5,21					4,73		14,63	
2006									
2007									
2008			6,91				10,73		
2009		5,15		9,18	7,36				10,59
2010	4,15					5,55		12,64	
2011									
2012									
2013		12,10	8,06		20,18		12,59		
2014									17,14
2015	6,43			10,32		6,68		11,84	

Tableau 7. Distribution des sièges pour les verts autrichiens aux élections régionales

	Burgenland	Carinthie	Niederösterreich	Oberösterreich	Salzbourg	Stieiemark	Tyrol	Vienne	Vorarlberg
1984									4/36
1985				0/56					
1986						2/56			
1987	0/36							0/100	
1988			0/56						
1989		0/36			0/36		3/36		2/36
1990									
1991	0/36			0/56		0/56		7/100	
1992									
1993			0/56						
1994		0/36			3/36		4/36		3/36
1995						2/56			
1996	0/36							7/100	
1997				3/56					
1998			2/56						
1999		0/36			2/36		3/36		2/36
2000	2/36					3/56			
2001								11/100	
2002									
2003			4/56	5/56			5/36		
2004		2/36			2/36				4/36
2005	2/36					3/56		14/100	
2006									
2007									
2008			4/56				4/36		
2009		2/36		5/56	2/36				4/36
2010	1/36					3/56		11/100	
2011									
2012									
2013		5/36	4/56		7/36		5/36		
2014									6/36
2015	2/36			6/56		3/56		10/100	




## L'Europe scandinave et nordique

Qu'en est-il de la situation électorale des partis verts dans les pays nordiques ? Sous l'angle du mode de scrutin, les cinq Etats nordiques – Islande, Danemark, Norvège, Suède et Finlande – donnent aussi à voir un mode de scrutin de type proportionnel, comme dans les démocraties consociatives *a priori* plus favorable à l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux partis susceptible de pénétrer l'arène parlementaire. Pour autant, les configurations en termes de systèmes politiques sont très distinctes. Historiquement, et pour partie encore aujourd'hui, le Danemark, la Suède et la Norvège avaient un système de partis à parti dominant : le parti social-démocrate (Delwit 2015 ; 249-250). En revanche, cela n'a jamais été le cas en Finlande et en Islande.

Pour l'analyse des partis verts, nous sommes confrontés à une difficulté dans le cas danois. L'actuel parti membre du parti vert européen est le parti socialiste populaire (Socialistisk Folkeparti, SF). Cette formation politique fut fondée en 1959 comme dissidence du parti communiste danois par son ancien dirigeant en disgrâce, Aksel Larsen. Elle s'est longtemps déclinée comme une formation communiste dégagée des oripeaux du suivisme soviétique et ouverte aux nouvelles questions de sociétés post-matérialistes (Delwit 2016 : 36 e.s.). Le parti socialiste du peuple a finalement décidé d'adhérer au parti vert européen, tout en ayant été un membre de l'Alliance de la Gauche verte nordique, où il côtoyait des formations comme le parti de gauche suédois, l'Alliance de gauche en Finlande ou encore le parti de la gauche socialiste norvégien. En parallèle, un parti vert avait vu le jour début des années quatre-vingt mais il n'a jamais été à même de percer. Il fut même exclu du parti vert européen pour avoir opéré le chemin inverse du SF, un rapprochement avec la gauche radicale. Il s'impose donc d'être prudent dans l'appréhension des résultats électoraux. Nous signalons les résultats du SF, mais ce serait une erreur de perspective de tracer la courbe des résultats électoraux de cette formation comme celle d'un parti vert.

Notons aussi qu'il n'y a pas de partis vert *stricto sensu* en Islande. Le Mouvement des verts et de gauche (Vinstríhreyfingin - grænt framboð) promeut l'éco-socialisme mais se rattache plus à la catégorie des formations à la gauche de la social-démocratie. Il fut d'ailleurs aussi membre de l'Alliance de la Gauche verte nordique.

A la lumière de ces éléments, il apparaît que seuls deux partis verts peuvent être qualifiés de relevants dans les pays nordiques : les verts de Suède (Miljöpartiet de Gröna, MP) et la Ligue verte de Finlande (Vihreä liitto, VIHR). Le parti environnemental suédois n'a franchi le seuil électoral la première fois qu'en 1988. Avec 5,5% des voix, il accède alors à la représentation parlementaire. Mais, cette performance n'a pu être rééditée pendant longtemps. Il faut attendre en effet le scrutin de 2010 pour que le parti vert dépasse ce niveau en décrochant 7,3% des suffrages. Entre les deux dates, les verts ont oscillé entre 3,4% et 5,2%, flirtant dangereusement avec le seuil électoral. En 1991, les verts ne l'ont d'ailleurs pas atteint et se sont retrouvés sans représentation parlementaire. En 2014, le résultat est légèrement en deçà



de la performance engrangée en 2010 (6,8%). Néanmoins, à sa suite, le parti vert est pour la première fois entré au gouvernement en compagnie des sociaux-démocrates dans un attelage minoritaire, soutenu de l'extérieur parti de la gauche (VP).

La Ligue verte finlandaise, qui voit aussi le jour au début des années quatre-vingt, a un destin différent. Elle enlève ses premiers sièges dès 1983. Depuis, elle a connu une progression, lente mais constante, atteignant de la sorte 8,5% des voix en 2007. Aux élections de 2011, la Ligue verte a vécu pour la première fois un tassement significatif (- 1 point de pourcent), mais dès 2015, les verts finlandais se sont fixés une nouvelle fois à 8,5%. On signalera que la Ligue verte finlandaise est une habituée des responsabilités gouvernementale. Depuis 1995, elle a été très régulièrement associée aux exécutifs nationaux. En 2015, elle a été évincée du pouvoir au profit d'un exécutif des droites.

En Norvège et au Danemark, les deux partis verts sont des formations politiques totalement évanescences qui n'ont pas su trouver un espace politique entre le parti social-démocrate et des partis de gauche promoteurs de l'éco-socialisme et des thématiques de la gauche libertarienne, le parti socialiste populaire au Danemark et le parti de la gauche socialiste en Norvège. Pointons néanmoins qu'en 2013, pour la première fois de leur histoire, les verts norvégiens ont décroché un pourcent des suffrages et ont réussi à glaner un siège à la Chambre. Quatre ans plus tard, avec 3,2%, ils ont conservé ce député à la Chambre.

Le bilan politico-électoral des partis verts de l'espace nordique apparaît de la sorte pour le moins bigarré. Les verts sont inexistantes en Islande et peu visibles en Norvège et au Danemark. Certes, dans ce dernier Etat, le parti socialiste populaire est désormais membre du parti vert européen mais son identité primaire ressortit à la gauche de la social-démocratie, bien avant à celle de l'écologie politique. Qui plus est, il a enregistré un recul marquant lors du dernier scrutin en date : moins cinq points de pourcent. En Suède et en Finlande, les deux partis verts ont su s'imposer comme des acteurs parlementaires mais somme toute avec un profil électoral encore modeste. Les verts suédois n'ont par exemple dépassé le cap des 5% qu'à cinq reprises. Par ailleurs, tant en Finlande qu'en Suède, le parti vert n'a su approcher le seuil symbolique des 10%. Dans le système politique extrêmement fragmenté qu'est la Finlande, la Ligue verte a néanmoins pu s'imposer comme un acteur très régulièrement appelé aux affaires dans l'exécutif.

Tableau 8. Résultats des verts nordiques aux élections législatives (En pourcentage)

	Danemark		Norvège	Suède	Finlande
	Socialistisk Folkeparti	De Gronne	Miljøpartiet De Grønne	Miljöpartiet de Gröna	Vihreät - De Gröna
1975	4,95				
1977	3,87				
1979	5,91				
1981	11,31				
1982				1,65	
1983					1,41
1984	11,51				
1985				1,50	
1986					
1987	14,58	1,34			4,03
1988	13,01	1,35		5,53	
1989			0,38		
1990	8,30	0,85			
1991				3,38	6,82
1993			0,12		
1994	7,28			5,02	
1995					6,52
1997			0,23		
1998	7,56			4,50	
1999					7,27
2001	6,37		0,15		
2002				4,58	
2003					8,00
2005	5,99		0,14		
2006				5,24	
2007	13,04				8,46
2009			0,35		
2010				7,34	
2011	9,20				7,25
2013			2,79		
2014				6,76	
2015	4,21				8,53

Tableau 9. Distribution des sièges pour les partis verts nordiques aux élections législatives

	Danemark		Norvège	Suède	Finlande
	Socialistisk Folkeparti	De Gronne	Miljøpartiet De Grønne	Miljöpartiet de Gröna	Vihreät - De Gröna
1975	9/175				
1977	7/175				
1979	11/175				
1981	20/175				
1982				0/349	
1983					2/200
1984	21/175				
1985				0/349	
1986					
1987	27/175	1,34			4/200
1988	24/175	1,35		20/349	
1989			0,38		
1990	15/175	0,85			
1991				0/349	10/200
1993			0,12		
1994	13/175			18/349	
1995					9/200
1997			0,23		
1998	13/175			16/349	
1999					11/200
2001	12/175		0,15		
2002				17/349	
2003					14/200
2005	11/175		0,14		
2006				19/349	
2007	23/175				15/200
2009			0,35		
2010				25/349	
2011	16/175				10/200
2013			2,79		
2014				25/349	15/200
2015	7/175				





## Les partis verts des îles anglo-saxonnes

En Grande-Bretagne et en Irlande, les partis verts sont confrontés à des systèmes électoraux différents. Au Royaume-Uni se pratique le vote uninominal à un tour, particulièrement difficile à gérer pour des tiers-partis généralistes, *a fortiori* lorsqu'ils sont des *outsiders*. En Irlande, s'applique un mode de scrutin à vote unique transférable, certes pour partie proportionnel, mais qui s'opère dans des circonscriptions à faible magnitude, et où la stratégie des partis en termes de consigne de vote est importante.

Le parti du vert du Royaume-Uni est un des plus précoces, dans un Etat où le dynamisme de la société civile en faveur de la protection de l'environnement est important. En septembre 1990, il s'est scindé en deux formations agissant sur des espaces territoriaux distincts, le parti vert d'Angleterre et du pays de Galles (Green Party of England and Wales), et le parti vert écossais (Scottish Green Party). Compte tenu du système électoral, les verts au Royaume-Uni n'ont décroché que des scores marginaux dans l'histoire électorale britannique récente ; *grosso modo* entre 0,5 et 1%. Cette information est au demeurant très relative dès lors que les verts ne présentent pas de candidats dans un nombre appréciable de circonscriptions. En 2010, pour la première fois de leur histoire, ils ont réussi à enlever un siège à la Chambre des communes. Avec 16.238 voix pour 14.986 au candidat travailliste et 12.275 au conservateur dans la circonscription de Brighton Pavilion, Catherine Lucas devient la première députée verte de l'histoire nationale du Royaume-Uni. En 2015, Catherine Lucas a aisément conservé son siège. En 2017, elle a même obtenu une majorité absolue en voix (52,3%). Cela dit, la performance d'ensemble est en recul par rapport à 2015 et a été vécu comme une « grande désillusion » (Carter et Farstad 2017 : 1155), largement attribuée à l'*effet Corbyn*. Le parti vert reste d'abord et avant tout une formation dont l'action politique passe par l'activisme extra-institutionnel visant selon les termes de Petithomme (2009 : 164) à une « révolution culturelle ».

Si les verts anglais et gallois, et écossais sont marginaux dans le système politique britannique, il en va légèrement différemment à l'échelle des Assemblées, singulièrement l'Assemblée écossaise. Dès le premier scrutin, en 1999, les verts écossais enlèvent un siège. En 2003, le parti grimpe même à près de 7%, ce qui lui permet de glaner six sièges. Mais en 2007 et 2011, le recul est au rendez-vous avec un score voisinant 4% avant qu'un nouveau rebond ne s'opère en 2016. A l'Assemblée galloise, les verts enlèvent un score entre 2,5 et 3,5%. A ce stade, cela ne leur a jamais permis d'accéder à la représentation régionale.

Tableau 10. Résultats des partis verts aux élections régionales (En pourcentage) et distribution des sièges

	Scottish Greens		Greens in Wales	
	Pourcentage	Sièges	Pourcentage	Sièges
1999	3,70	1/129	2,53	0/60
2003	6,90	7/129	3,53	0/60
2007	4,04	1/129	3,51	0/60
2011	4,38	2/129	3,00	0/60
2016	6,58	6/129	2,98	0/60

En Irlande, le parti vert est un acteur politique pour le moins modeste. A ce stade, il n'a jamais dépassé la barre des 5%. Néanmoins dès 1989, il enlève son premier siège et élargit petit à petit sa représentation parlementaire. Les six sièges qu'il conquiert en 2007 lui permettront de prendre part au gouvernement, pour la première fois, en compagnie des Progressive Democrats et du Fianna Fail, puis du seul Fianna Fail. Mais cette expérience se révéla calamiteuse eu égard à la spectaculaire crise financière et économique que l'Irlande dut affronter pendant cette législature. Aux élections de 2011, les deux formations de l'exécutif encoururent une débâcle. Pour le parti vert, la pilule fut amère puisqu'il perdit, lui aussi, toute représentation parlementaire à cette occasion. Cinq ans plus tard, sans réatteindre les scores du début des années 2000, le parti vert irlandais a réussi à revenir – modestement – dans l'enceinte parlementaire.

Tableau 11. Résultats des partis vert anglais et gallois, écossais, et irlandais aux élections nationales (En pourcentage) et distribution des sièges

	Royaume-Uni		Irlande	
	Green Party		Green Party	
	Pourcentage	Sièges	Pourcentage	Sièges
1982			0,22	0/166
1983	0,18	0/650		
1987	0,28	0/650	0,40	0/166
1989			1,50	1/166
1992	0,51	0/651	1,40	1/166
1997	0,20	0/659	2,76	2/166
2001	0,64	0/658		
2002			3,85	2/166
2005	1,04	0/646		
2007			4,69	6/166
2010	1,03	0/650		
2011			1,85	0/166
2015	3,77	1/650		
2016			2,72	2/158
2017	1,63	1/650		



## L'Europe du sud

Dans l'ensemble, la situation des partis verts en Europe du sud apparaît extrêmement précaire. La faute n'en incombe pas particulièrement au système électoral. Certes, en France, à l'exception du scrutin de 1986, le mode de scrutin est uninominal à deux tours. Mais à Chypre, en Grèce, en Espagne, au Portugal et à Malte prédominent des modes de scrutin à dynamique proportionnelle. Toutefois, elle est parfois tempérée par la faible magnitude des circonscriptions, comme à Malte et en Espagne. En Italie, le scrutin est proportionnel jusqu'en 1993, devient mixte à dominante majoritaire avant de devenir mixte à dynamique proportionnelle.

Une évaluation des verts portugais (Partido Ecologista Os Verdes) est impossible dès lors que le parti a participé à toutes les élections nationales en alliance avec le parti communiste (PCP), une formation bien plus imposante qu'eux. De même, en Espagne, l'Initiative pour la Catalogne verte (Iniciativa per Catalunya Verds, ICV) n'a pris part seule aux élections nationales qu'une fois. Aux autres reprises, elle était membre de la coalition de gauche (Izquierda Unida). Enfin, depuis 2008, les verts italiens ne participent plus comme une force autonome aux élections nationales. En 2008, ils faisaient partie de la coalition La Gauche - L'arc-en-ciel (La Sinistra - l'Arcobaleno) avec le parti de la rénovation communiste, le parti des communistes italiens et la Gauche socialiste. En 2013, ils ont rejoint la liste Révolution civile regroupant les mêmes partis, sans la gauche socialiste, à laquelle s'est aussi jointe l'Italie des valeurs. Pour sa part, le parti vert grec était présent sur la liste de Syriza aux deux élections de 2015.

En France, les verts n'ont décroché aucun résultat probant pendant une longue période. En 1986, alors que le mode de scrutin proportionnel avait été exceptionnellement instauré, l'espoir d'enlever des sièges ne fut pas rencontré. Et en 1993, l'Entente écologiste rassemblant Les verts et Génération Ecologie avait atteint un score d'estime (7,6%), mais aucun mandat. A la suite de cet échec politique, est abandonnée la ligne dite du « ni-ni » (pas d'alliance avec la gauche ou avec la droite) au profit d'une inscription dans le « bloc de gauche ». Cette nouvelle option fut expérimentée pour la première fois en 1997. Elle permit aux verts français d'accéder à l'Assemblée nationale. Mieux, dans le cadre de la gauche plurielle, elle leur ouvrit les portes du gouvernement, dirigé par le socialiste Lionel Jospin. Depuis, les verts ont maintenu ce cap. Le résultat glané aux élections nationales – entre 3 et 5% des suffrages – est bas, mais l'information doit être prise avec précaution dans la mesure où désormais les candidats de ce qui devient Europe Ecologie-Les verts après 2009 ne se présentent pas dans toutes les circonscriptions.

Cette stratégie leur a permis de décrocher des parlementaires. En 2012, Europe Ecologie les verts a atteint un maximum, avec 17 sièges glanés à l'Assemblée nationale. A *contrario* de ce mouvement, le scrutin de 2017 a été catastrophique. Au terme d'une législature où la visibilité et la lisibilité de l'action du parti furent passablement complexes à cerner, Europe Ecologie Les Verts a pâti de la vague en faveur de La République en marche et de



l'effondrement de son partenaire socialiste. Europe Ecologie-Les verts n'a sauvé qu'un siège du naufrage électoral.

Avant ses deux participations aux cartels de gauche, en 2008 et 2013, les verts italiens (Federazione dei Verdi) se présentaient le plus souvent de façon autonome. Les performances ont toujours été mineures mais étaient suffisantes pour engranger un certain nombre de députés et de sénateurs. Avec autour de 2,5% des voix, les verts italiens pouvaient se prévaloir d'un groupe de dix à vingt députés. En 2001, une première alliance à la gauche des Démocrates de gauche (DS) fut mise en place dans le cadre de la liste Tournesol (Girasole), avant que les verts ne concourent à nouveau seuls, en 2006, dans la coupole de L'Union. Le choix de 2008 réédité en 2013 fut un sévère échec. Les cartels décrochèrent en chaque circonstance un très pauvre résultat et aucun mandat. De la sorte, les verts italiens se trouvent sans représentation parlementaire depuis sept ans.

A Chypre, en Grèce et à Malte, le parti vert du système politique est extrêmement faible. A Malte, l'Alternative démocratique (Alternattiva Demokratika), fondée en 1989, n'a jamais pu dépasser 1,8% des suffrages et est bien loin de pouvoir enlever son premier siège. Ceci est aussi dû à la très faible magnitude des circonscriptions électorales. Ensermée dans un bipartisme parfait qui voit s'opposer le parti nationaliste et le parti travailliste, l'Alternative démocratique ne peut se focaliser que sur le « combat culturel » dès lors que ses perspectives d'entrée dans l'arène parlementaire apparaissent insignifiantes. A Chypre, le Mouvement environnemental et écologique (KOP) s'est présenté pour la première fois aux électeurs au scrutin national de 1996 et a obtenu un pourcent. Depuis, le KOP a participé à toutes les élections législatives. Si ses performances restent d'une grande modestie, notons que le parti a franchi la barre des 2% lors du scrutin de 2011 et de près de 5% en 2016. Surtout, depuis 2001, il a été en mesure d'enlever un siège à chaque élection. Cela n'en fait bien évidemment pas un acteur central mais cela lui a permis de se départir du statut de totale marginalité, d'autant que son résultat de 2016 lui a permis d'enlever un deuxième mandat. En Grèce, les Verts écologistes ont pris part aux élections législatives pour la première fois en 2000. Leur meilleur résultat fut atteint lors du scrutin de mai 2012, où ils ont titillé la barre des 3%, sans pour autant pouvoir décrocher des députés. Un mois plus tard néanmoins, le parti perdait deux points, victime d'un effet *vote utile* dans une élection où la Nouvelle Démocratie (conservateurs) et Syriza (gauche radicale) étaient au coude à coude pour décrocher la première place et les cinquante sièges qui l'accompagnent. A la lumière des bouleversements, tant économiques, sociaux que politiques dans le pays, les Verts écologistes ont décidé de concourir sous les couleurs de Syriza aux deux scrutins de 2015. Ce faisant, ils ont pu décrocher leur(s) premier(s) mandat(s) parlementaire(s).

La famille des partis verts est donc loin d'avoir atteint une grande relevance dans les pays du sud de l'Europe. A l'exception de la France et, pour partie, de l'Italie dans les années nonante, les partis verts restent au mieux confinés dans un statut de faible significativité électorale et politique. Dans des paysages politiques encore largement polarisés entre la gauche et la droite (PASOK/Syriza vs ND en Grèce, PSOE/Podemos vs PP en Espagne, NP vs LP à

Malte, AKEL vs DISY à Chypre, PS vs PSD au Portugal), les verts peinent à trouver un positionnement et une audience spécifiques. Pâtissant d'un agenda socio-économique prégnant et de partis socialistes ou de la gauche radicale incarnant l'ouverture sur les questions de société, les verts ne se déclinent pas comme une alternative crédible.

Tableau 12. Résultats électoraux des partis verts en Europe du sud (En pourcentage)


	France	Chypre	Grèce	Espagne		Italie	Malte
	EELV	KOP	Verts	Los Verdes	IC-V	Verdi	AD
1981	1,07						
1986	1,24			0,16			
1987						2,51	
1988	0,36						
1989				1,44			
1992						2,79	1,69
1993	7,64			0,79			
1994						2,70	
1995							
1996		1,00		0,32		2,50	1,44
1997	3,6						
1998							1,21
1999							
2000			0,3	0,31	0,52		
2001		1,98					
2002	4,51						
2003							0,68
2004				0,19			
2006		1,95				2,03	
2007	3,25		1,05				
2008				0,39			1,31
2009			2,53				
2011		2,21					
2012	5,46		2,93				
			0,9				
2013							1,80
2016		4,81					
2017	4,3						0,83

Tableau 13. Distribution des sièges pour les partis verts en Europe du sud

	France	Chypre	Grèce	Espagne		Italie	Malte
	EELV	KOP	Verts	Los Verdes	IC-V	Verdi	AD
1981	0/474						
1986	0/556			0/350			
1987						13/630	
1988	0/555						
1989				0/350			
1992						16/630	0/65
1993	0/577			0/350			
1994						0/630	
1995							
1996		0/56		0/350		0/630	0/69
1997	8/565						
1998							0/65
1999							
2000			0/300	0/350	0/350		
2001		1/56				0/630	
2002	3/577						
2003							0/65
2004				0/350			
2006		1/56				15/630	
2007	4/577		0/300				
2008				0/350		0/630	0/69
2009			0/300				
2011		1/56					
2012	17/577		0/300				
			0/300				
2013						0/630	0/69
2015			1/300				
			2/300				
2016	1/577	2/59					0/65

### L'Europe centrale et orientale

Au lendemain de la chute du mur de Berlin, les verts tchécoslovaques apparaissent comme le principal espoir pour la famille des partis verts lors des premières élections démocratiques. Il y aura pourtant loin de la coupe aux lèvres. Les verts tchécoslovaques ne rencontrèrent qu'un petit succès d'estime – 3,10% – et ne décrochèrent aucun siège. Cette déception initiale sera difficile à surmonter et les verts tchèques (Strana Zelených), après la partition de la Tchécoslovaquie en 1992, ne se représentent plus devant les électeurs qu'à partir de 1998. Le résultat – 1,1% – est pour le moins décevant.



Les huit années suivantes, le parti n'enlève que des scores confidentiels voire même ne se présente pas. En 2006 pourtant, le parti vert créera la surprise en recueillant 6,3% des voix et six sièges. Suite à la longue crise qui suit cette élection, les verts prendront part à un gouvernement des droites, dont ils ressortiront exsangues. A l'élection de 2010, le parti vert ne recueille que 2,5% et perd tous ses parlementaires. Malgré une légère progression en 2013, les verts demeureront sans représentation parlementaire et le scrutin de 2017 fut plus désolant encore pour cette sensibilité. Les verts ne recueillent que 1,5% des suffrages.


Pour ce qui concerne leur alter ego slovaque, la faible pertinence est plus saisissante encore. En 1994, le petit parti vert (Strana zelených) se présente dans un cartel formé des sociaux-démocrates et des ex-communistes avant de disparaître de la carte électorale pour deux législatures. En 2002, le parti décroche 0,99% avant une nouvelle éclipse jusqu'au scrutin de 2012, où il ne glane que 0,42% des suffrages. Avec 0,67% des voix, l'élection de 2016 confirmera la marginalité du parti.

Le sort des verts dans le principal Etat d'Europe centrale, la Pologne, n'est guère plus enviable. Le parti vert (Zieloni) ne fut fondé qu'en 2003 et n'a jamais pris part comme acteur autonome aux élections nationales. Sa présence sur les listes de l'Alliance de la gauche démocrate en 2011 lui a toutefois permis de remporter un siège à la Diète. Compte tenu du recul de cartel aux législatives de 2015, il n'a plus franchi le seuil (8%) et est désormais dépourvu de toute représentation parlementaire.

En Hongrie, l'émergence d'une formation verte fut aussi laborieuse. Et le parti aujourd'hui membre du parti vert européen ne fait pas directement référence à l'écologie politique dans son intitulé. Fondé en 2009, Une autre politique est possible (Lehet Más a Politika) a fait une entrée remarquée aux élections de 2010 en décrochant 7,5% des voix et cinq sièges. En 2014, le parti a quelque peu reculé – 5,1% – mais a conservé impact son nombre de parlementaires.

En Europe orientale, la famille des partis verts est tout aussi évanescence. En Bulgarie, deux partis verts sont reconnus par le parti vert européen, le parti vert bulgare (zelena partija) et les Verts (Zelenite). Etabli dans la deuxième moitié des années 2000, le premier est marginal. Il a décroché 0,52% des suffrages lors de l'élection nationale de 2009. En 2013, 2014 et 2017, il fut une des toutes petites composantes de l'alliance Coalition pour la Bulgarie, agencée autour du parti socialiste bulgare (BSP). L'autre formation n'est pas moins minuscule. Les verts ont pris part aux scrutins nationaux de 2013 et 2014 mais n'ont récolté que 0,75% et 0,61% et pas le moindre parlementaire. En 2017, ils faisaient partie d'un petit cartel intitulé « Oui, Bulgarie ! »

En Roumanie, le parti vert (Partidul Verde) a vu le jour en 2005. Il ne s'est présenté aux suffrages des électeurs de manière autonome qu'à une reprise : en 2008, il a recueilli à peine 0,27% des voix. Confronté à l'avènement d'une organisation concurrente, le Mouvement des verts, il a convenu avec cette dernière d'intégrer le cartel Union libérale sociale, agencé au parti social-démocrate et au parti libéral national. Chacune des deux formations a enlevé un siège à la Chambre des représentants en 2012. Par la suite, le Mouvement



des verts s'est fondu dans le parti vert. Paradoxalement, cette *réunification* a généré une dynamique centrifuge. Depuis, le parti a quasiment disparu de la scène politique. Il ne se d'ailleurs pas présenté, de manière autonome ou en cartel, lors des élections nationales de 2016.

Qu'en est-il des Etats nés de l'implosion de la Yougoslavie ? Le déploiement électoral d'un parti écologiste n'est observé qu'en Slovénie et en Croatie. Dans le premier Etat cité, le parti vert s'est incarné dans le « parti jeune » renommé par la suite « parti jeune – verts européens » (SMS – Zelemi Evrope). Mis sur pied en 2000, il avait d'emblée réussi une entrée remarquée à la Chambre aux élections nationale de 2000, en obtenant 4,3% et quatre sièges. Mais ce ne fut qu'un feu de paille. Le parti jeune ne put confirmer. En 2004, il chute à 2,1% et perd sa représentation. Lors du scrutin de 2008, il forme comme partenaire mineur un cartel électoral avec le parti populaire slovène. L'alliance atteint 5,7% et décroche cinq sièges. Trois ans plus tard, la même alliance se fixe à 5,2% et conserve ses cinq mandats. En 2014, le parti ne s'est pas présenté. A cette occasion, une autre formation écologiste s'est soumise aux suffrages des électeurs, les verts de Slovénie (Zeleni Slovenije). Celle-ci n'a cependant emporté que 0,5% des voix.


En Croatie, la Liste verte (Zelena Lista), fondée en 2005, a décroché 0,24% des voix aux élections de 2007 et n'a pas pris au scrutin de 2011. Elle s'est récemment fondue dans l'organisation Développement durable de Slovénie (Održivi razvoj Hrvatske). Cette formation n'a pas pris part aux élections nationales de 2015 et 2016.

En Serbie, s'il existe bien un parti vert sur papier, il n'a jamais pris part à une élection nationale. Il en va de même au Monténégro pour le parti Monténégro positif, membre du parti vert européen et, en Macédoine, pour l'organisation Renouveau démocratique.



Tableau 14. Résultat des partis verts Dans les pays d'Europe centrale et orientale (En pourcentage)

	République tchèque	Slovaquie	Pologne	Hongrie	Bulgarie		Roumanie	Slovénie		Croatie
	SZ	SZ	Zieloni	Lehet Más a Politika	Zelena Partija	Zelenite	Partidul verde	SMS	Verts	Zelena Lista
1990	3,10									
1998	1,12									
2000								4,34		
2002	2,37	0,99								
2004								2,08		
2006	6,29									
2007										0,24
2008							0,27			
2009					0,52					
2010	2,44			7,48						
2012		0,42								
2013	3,20					0,75				
2014				5,17					0,50	
2016		0,67								
2017	1,47									



Il nous reste à examiner comment se décline la situation des partis verts dans les trois Etats baltes. En Lituanie, les verts sont pour ainsi dire inexistants. Le parti vert lituanien (Lietuvos žaliųjų partija) ne s'est présenté qu'au scrutin de 1992, où il a décroché 0,36% des suffrages. Par la suite, le parti n'a plus pris part aux élections de façon autonome, jusqu'au scrutin de 2016. A cette occasion, tout en s'établissant au niveau modeste de 2%, il a réussi son entrée au Parlement en enlevant un siège.

La situation est assez différente en Lettonie. En 1993, la liste verte enlevait 1,2% pour sa première présentation. Par la suite, elle se mue en parti vert (Latvijas Zala Partija) et inaugure une politique de cartels électoraux : en 1995, l'alliance s'allie avec le parti conservateur national, et obtient 6,4% des suffrages et huit sièges ; en 1998, un cartel est mis en œuvre avec le parti travailliste mais ne débouche que sur un maigre 2,3%, sans aucun mandat. A partir de 2002, un nouvel cartel est établi ; cette fois avec l'Union paysanne de Lettonie (Latvijas Zemnieku savienība), une formation agrarienne. La formule est nettement plus porteuse. Dès 2002, la coalition emporte 9,5% des suffrages et douze sièges. Quatre ans plus tard, elle décroche 16,8% et dix-huit sièges. En 2010 enfin, elle franchit la barre des 20% (20,1%) et récolte pas moins de vingt-deux sièges. Et cinq ans plus tard, le score est à peu près identique : 19,5% et vingt et un sièges. Le parti vert letton est de la sorte le plus relevant de la famille des partis verts dans l'espace global de l'Europe centrale et orientale. Il est d'ailleurs un acteur très fréquent des responsabilités gouvernementales. Depuis 2002, les verts lettons ont fait partie de tous les exécutifs, sauf entre octobre 2011 et janvier 2014. Fait exceptionnel pour la famille des partis verts, le parti vert letton a même décroché le poste de Premier ministre. De mars à décembre 2004, Indulis Emsis a en effet occupé cette charge.

En Estonie, les verts (Eestimaa Rohelised), établis en 1991, se soumettent au suffrage des citoyens une première fois en 1992. Le résultat est limité – 2,6% – mais leur permet de glaner un siège. Toutefois, le parti ne put pérenniser cette performance et est resté absent de la scène électorale pendant quinze ans. En 2007, il opère son retour et réalise une percée inattendue : 7,2% des voix, ce qui lui permet d'enlever six mandats. Mais, une nouvelle fois, les verts estoniens ne surent consolider leur performance. Quatre ans plus tard en effet, le parti perd sa représentation parlementaire en n'enlevant plus que 3,8%. Et les législatives de 2015 ont dévoilé un parti ramené à une totale marginalité : 0,9%.

Tableau 15. Résultats électoraux des partis verts des Etats baltes (En pourcentage) et distribution des sièges

	Lituanie		Lettonie		Estonie	
	žaliųjų partija		Zala Partija		Eestimaa Rohelised	
	Pourcentage	Sièges	Pourcentage	Sièges	Pourcentage	Sièges
1992	0,36	0/141			2,62	1/101
1993			1,19	0/100		
2002			9,47*	12/100		
2006			16,81*	18/100		
2007					7,15	6/101
2010			20,11*	22/100		
2011					3,79	0/101
2015			19,53*	21/100	0,90	0/101
2016	2,03	1/141				

\* Cartel entre le parti vert et l'Union paysanne

## 1.2 Les résultats électoraux des partis verts en Europe aux élections européennes

Les élections législatives et les scrutins subnationaux ne sont pas les seuls pour lesquels les électeurs sont convoqués. Sous cet angle, le regard sur les performances des partis verts aux élections européennes est intéressant. Ces élections ont reçu très tôt une caractérisation spécifique. A l'issue des élections européennes de 1979 et, dans un deuxième temps, de 1979 et 1984, Reif et Schmitt (1980), puis Reif (1984 et 1985) qualifient ces scrutins de *second-order elections*. Dans le temps, le contenu initial a été vérifié, amendé ou critiqué.

Que recouvre-t-il ? Pour notre propos, quatre points sont le plus souvent épinglés.

- (a) un niveau beaucoup plus élevé de l'abstention électorale aux élections européennes qu'aux élections nationales (Delwit, 2002) en raison de la plus faible considération dont jouit le scrutin. Peu semble en jeu aux yeux des électeurs (Koepke et Ringe 2006 : 322).
- (b) Un meilleur résultat serait attendu pour les petits partis eu égard à la faible dimension « stratégique » ou « utile » du comportement électoral. Des formations pourraient ainsi jouir de cette *prime* en bénéficiant d'un « vote de cœur » A cet égard, les verts sont souvent cités comme de possibles grands bénéficiaires de cette dynamique (Hix et Marsch 2007 : 497).
- (c) Une sanction pour le(s) parti(s) du gouvernement national dès lors que l'élection européenne se déroule dans un rapport à l'arène politique nationale et non européenne. Toutefois, Hix et Marsch (2007: 501) ont



observé que, les partenaires *juniors* sont proportionnellement moins affectés que le principal parti de la coalition, quand coalition il y a.

- (d) Plus globalement, les partis gouvernementaux décrocheraient une moindre performance d'ensemble qu'aux élections nationales en raison de l'affirmation d'un vote de cœur.

Les partis verts performant-ils réellement mieux aux scrutins européens qu'à l'occasion des élections nationales ? L'examen des résultats aux élections européennes corrobore la capacité tendancielle des partis verts à enlever de meilleures performances à l'échelle européenne qu'au plan national. Certaines formations atteignent des étalons qu'elles n'ont jamais pu approcher aux scrutins législatifs, à l'instar des verts français, capables en deux circonstances de franchir la barre des 10%, ou des verts suédois, qui ont atteint jusqu'à 18% des voix. Plusieurs des partis du cœur de l'Europe obtiennent des pourcentages un peu plus élevés aux élections européennes qu'aux scrutins nationaux. Ces données donnent donc à voir un tableau plus avantageux pour la famille des partis verts.


Tableau 16. Résultats des partis verts aux élections européennes (En pourcentage)

	1979	1984	1989	1994	1999	2004	2009	2014
Allemagne	3,21	8,15	8,45	10,06	6,44	11,94	12,13	10,70
Autriche				6,81	9,29	12,89	9,74	14,52
Belgique	3,41	8,17	13,86	11,61	16,00	8,70	13,55	11,05
Bulgarie						0,51		0,90
Croatie								9,42
Chypre						0,86	1,50	*
Danemark	4,70	9,22	9,10	8,58	7,10	7,96	15,87	10,95
Espagne								
Estonie						2,73	2,73	0,30
Finlande				7,59	13,43	10,43	12,40	9,33
France	4,39	3,37	10,59	2,95	9,72	7,72	17,34	8,95
Grèce						0,67	3,49	0,90
Hongrie						5,33	5,31	5,04
Irlande		0,47	3,74	7,91	6,69	4,32	1,89	4,92
Italie			3,77	3,18	1,75	2,46		0,90
Lettonie						4,28	3,78	8,32
Lituanie								3,56
Luxembourg		6,08	10,46	10,93	10,70	15,02	16,82	15,02
Malte						9,33	2,34	2,95
Pays-Bas		5,60	6,96	6,09	11,85	7,39	9,06	7,21
Pologne						0,27		0,32
Portugal								
Roumanie						0,39		0,34
Slovaquie							2,11	0,47
Slovénie						2,30	1,90	0,83
Suède				18,18	9,46	5,96	11,02	15,27
Royaume-Uni	0,13	0,52	14,42	3,12	6,39	6,08	8,34	8,31
République tchèque						3,17	2,06	3,78

\* Le parti vert a fait alliance avec le parti social-démocrate (EDEK)

Pour autant, il importe d'apporter quelques nuances à ces constats. Pointons d'abord que le tableau d'ensemble ne dément le canevas dégagé à l'analyse des élections nationales. Les verts sont des organisations relevantes essentiellement dans le centre de l'Europe et dans certains pays scandinaves. L'Europe sud et l'Europe centre-orientale demeurent des terres de mission pour la famille des partis verts.

Ensuite, il convient de ne pas l'oublier, le résultat présenté concerne les votes pour les partis rapportés aux votes valablement exprimés. Dès lors que l'abstention aux scrutins européens est substantiellement supérieure à celle relevée lors des élections nationales, la performance doit être relativisée. A tout le moins, elle n'anticipe pas la performance des partis verts dans d'autres scrutins. Les verts bénéficient en effet non seulement de « l'effet vote de cœur » mais aussi, tendanciellement, du fait que leur électorat dévoile un niveau de



capital scolaire supérieur à la moyenne (Mueller-Rommel, 2000). Or, ce segment est, toutes choses égales par ailleurs, celui qui est le moins affecté par le niveau massif de l'abstention à l'élection européenne.

Enfin, pointons-le, la dynamique n'est pas linéaire. Schématiquement, les partis verts ont décroché trois bonnes performances d'ensemble aux élections de 1989, de 1999 et de 2009. Mais ces percées ne sont pas nécessairement consolidées au(x) scrutin(s) suivants. En 2014, les verts belges perdent 2,4 points de pourcent par rapport à 2009, les verts finlandais 3,1 points, les verts français 8,4 points et les verts allemands 1,4 points. Certes, l'un ou l'autre parti progresse mais la dynamique d'ensemble est au repli. Comme en 1994 par rapport à 1989 ou en 2004 par rapport à 1999. On notera d'ailleurs que le poids politique du groupe Verts/Alliance libre européenne s'est substantiellement rétracté suite au scrutin européen de mai 2014. Avec cinquante sièges à peine, le groupe Verts/ALE n'est plus que le sixième par ordre d'importance, une position bien moins enviable que dans les législatures précédentes (Bomberg 2002 : 41).


Tableau 17. Groupes au Parlement européen pour la législature 2014-2019

Groupes	Sièges
PPE	220
S&D	191
ECR	70
ALDE	68
GUE/NGL	51
Verts/ALE	50
EFDD	48
NI	52

### Conclusion intermédiaire

Au final, ce tour d'horizon n'apparaît guère enchanteur pour la famille des partis verts. Certes, on peut souligner à la suite de Benoit Rihoux (2001 : 21) que « quel que soit son degré de succès ou d'insuccès relatif, aucun parti vert n'a disparu à ce jour », il n'en reste pas moins que le bilan est pour le moins mitigé. A sa manière, l'affaissement notable de la communauté scientifique pour les partis verts en porte témoignage, l'ouvrage dirigé par Emilie van Haute (2016) étant une rare exception.

Dans le cœur de l'Europe, les partis verts se sont assez vite imposés comme des acteurs politiques qui comptent. Plusieurs ont ou ont eu accès à des responsabilités exécutives ; tantôt à l'échelle nationale, tantôt au plan subnational. Néanmoins, le fait reste exceptionnel. Qui plus est, sous l'angle électoral la ligne de crête maximale se situe pour l'un ou l'autre parti autour de 10%. Dans cet espace, les performances oscillent entre 5 et 10%. Dans cet espace, le plafond de verre électoral de 10% est très rarement atteint ou dépassé.



Comme l'avait pointé Mair, après leur percée dans les années quatre-vingt, les partis verts de cet espace ont du mal à franchir de nouveaux seuils, de nouveaux socles politiquement importants. Les verts y apparaissent comme une famille électoralement stagnante. Pour autant, le reflux annoncé par Mair n'est pas vérifié. Et certains partis, au Luxembourg notamment, s'inscrivent dans une dynamique ascendante sur le plan électoral. En périphérie de ce cœur, la norme de la performance électorale et politique est la très faible relevance voire l'absence de toute relevance, à l'exception partielle de quelques partis dans le nord ; en Suède et en Finlande en particulier.

Bref, plus de quinze ans après l'analyse de Mueller Rommel, la dynamique ne semble avoir guère évolué. En 1998, Mueller-Rommel (122) isolait huit « Successful Green Parties » : en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Finlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Suède et en Suisse. Dans la phase contemporaine, on ne pourrait sans doute qu'ajouter le cas letton et la difficulté de porter une appréciation sur le Danemark.

Dans les pays du sud de l'Europe, du centre-est européen et dans les pays baltes, les partis verts sont bien souvent des organisations inconnues ou ténues. Seuls les verts français et les verts lettons démentent de manière nette cette observation, auxquels on pourrait rajouter la formation hongroise. Une autre politique est possible.



## 2. LE PROFIL DES ÉLECTEURS VERTS

Malgré leurs évolutions électorales disparates, les partis verts en Europe ont tous émergé d'une révolution culturelle. Ils ont fait appel aux points de vue de groupes électoraux particuliers qui partageaient des caractéristiques, des opinions et des demandes spécifiques. Cette deuxième partie est consacrée à explorer le caractère distinctif de l'électorat vert en termes de caractéristiques socio-démographiques, de préférences politiques, de forme et de degré d'activisme social et politique, et d'attitudes envers la politique et les institutions démocratiques.


Analysant les données attitudinales recueillies par l'enquête *European Social Survey* en 2012, les sections suivantes révèlent que le « vote vert » est principalement déterminé par les caractéristiques sociales et les préférences politiques des électeurs, mais devrait également être lié à la forme de militantisme politique préféré des citoyens. Ces résultats sont en phase avec ce qui a été observé il y a plusieurs décennies concernant le profil des électeurs verts. Ce faisant, ils témoignent de la relative stabilité de l'électorat vert.

### 2.1 Expliquer le vote vert : le clivage social, les préférences politiques et le militantisme

Initialement, les partis verts ont été présentés comme se tenant à l'écart des clivages traditionnels. Dès lors que les partis verts mettent l'accent sur des « valeurs qui pourraient être importantes pour la survie de l'humanité au lieu de promouvoir le bien-être de groupes particuliers » (Dolezal 2010, 537), le vote vert était surtout appréhendé comme un vote transcendant le vieux « clivage de classe ». Aussi, les premières études ont donné à voir l'électorat vert comme un groupe très hétérogène en termes de caractéristiques socio-démographiques.

Cependant, des recherches plus systématiques sur le profil sociologique des électeurs verts ont remis en question cette interprétation originale (Dolezal 2010, Müller-Rommel 2002, Poguntke 1993). Plusieurs scientifiques ont montré que les électeurs verts partageaient des caractéristiques sociologiques spécifiques. La première variable sociologique signalée est l'âge : les partis verts représentaient avant tout les aspirations des jeunes générations (Franklin et Rüdig 1992). Deuxièmement, le genre est apparu comme une variable déterminante : les femmes avaient tendance à être plus favorables au mouvement vert, dès lors qu'elles accordaient plus d'importance aux questions de qualité de vie – protection sociale, environnement, paix, etc. (Knutsen 2004, 198-200). Un troisième élément, et pas le moins important, réfère au capital scolaire des électeurs verts (Knutsen 2004) - une variable qui, comme nous l'expliquons par la suite, a un effet important sur les attitudes des électeurs concernant les conséquences du processus de mondialisation.






Adoptant une perspective plus «structurelle», certains chercheurs ont mis en évidence que les partis verts et leurs électeurs sont ancrés dans les clivages traditionnels – le clivage socio-économique entre la gauche et la droite, le clivage philosophique et le clivage rural-urbain. Les électeurs verts proviendraient principalement de la classe moyenne (Müller-Rommel 2002, Poguntke 1993). Les partis verts obtiendraient singulièrement un fort soutien parmi les fonctionnaires (Knutzen 2005), car ils partagent une vision d'intervention de l'État de gauche sur les questions économiques. Dolezal (2010), qui s'est penché sur les citoyens non actifs professionnellement, a montré que le soutien pour les verts est plus élevé chez les étudiants et les hommes/femmes au foyer, et plus faible chez les retraités. En ce qui concerne les autres clivages, les électeurs verts seraient proportionnellement moins nombreux chez les croyants et pratiquants catholiques et protestants (Dolezal 2010). *A contrario*, leur pénétration serait plus forte dans les grandes villes (Dolezal 2010 ; Kriesi 1993), dès lors que le mouvement vert est né dans les grandes aires industrielles, sécularisées et multiculturelles.

Si ces études empiriques ont révélé l'influence des variables socio-structurelles sur le vote vert, les explications basées sur les thématiques soulevées restent pertinentes. L'environnementalisme politique est ancré dans différents types de valeurs, qui sont liées à la fois aux clivages « anciens » et « nouveaux ». Pour ce qui a trait au clivage socio-économique classique entre la gauche et la droite, les partis verts se sont positionnés en faveur de plus de justice sociale et d'égalité. Dès lors, les électeurs verts devraient adopter une position à gauche sur cet axe (Müller-Rommel 1985; 1988, Kriesi 1999). En ce qui concerne l'*ancien* clivage philosophique, qui peut être compris aujourd'hui comme une opposition entre les valeurs progressistes et conservatrices, les partis verts sont clairement positionnés du côté progressiste. En conséquence, nous devrions trouver parmi les électeurs verts un soutien clair pour des questions telles que l'égalité des sexes, le mariage homosexuel, l'avortement, etc.

Nous l'avons relevé, l'émergence des partis verts à la fin des années soixante-dix peut être comprise comme une conséquence de l'apparition d'un nouveau conflit ou clivage structurant dans les sociétés occidentales. Plusieurs étiquettes s'appliquent à ce nouveau clivage, et les problèmes qui ont été liés à ce supposé nouveau conflit sont divers. À l'origine, Inglehart a évoqué une séparation entre les valeurs matérialistes et post-matérialistes (Inglehart 1977, Kitschelt 1989), ce qui a entraîné une préoccupation environnementale grandissante chez les citoyens occidentaux. Évidemment, nous devrions trouver que les électeurs verts se soucient encore beaucoup de ces questions environnementales (Franklin et Rüdiger 1992).

Ce « nouveau clivage culturel » (Kriesi et al. 2006) a été élargi à d'autres types de valeurs et de problèmes. Hooghe e.a. (Hooghe, Marks et Wilson 2002) conçoivent ce nouveau conflit comme une opposition entre un pôle «VAL» (Vert-Alternative-Libertaire) et un pôle «TAN» (Traditionnel-Autoritaire-Nationalisme). En termes d'attitudes politiques, les électeurs verts libertaires devraient soutenir l'autonomie et la liberté des individus contre toute forme de domination ou de régulation culturelle. Kriesi e.a. (2006) ajoutent à ces dimensions une opposition fondamentale entre « démarcation » et



« intégration », le pôle de démarcation étant « caractérisé par une opposition au processus d'intégration européenne et par des positions restrictives vis-à-vis de l'immigration » (Kriesi et al. 2006 : 924). Eu égard à leur capital scolaire tendancielle élevé, les électeurs verts seraient mieux outillés pour s'adapter à une société culturellement hétérogène et apparaîtraient clairement comme les « gagnants » du processus de mondialisation. Grâce à leur « orientation cosmopolite » (Kitschelt, 1994), les électeurs verts devraient être plus favorables aux institutions internationales et supranationales, et devraient se préoccuper davantage des droits des migrants (Poguntke 1993, 10).

Notre analyse vise à tester si l'électorat vert peut toujours être différencié des autres électeurs sur la base de leurs caractéristiques sociales et sur la base de leurs préférences politiques, mais aussi selon deux variables supplémentaires : d'abord, le type et le degré de militantisme social et politique ; ensuite, leurs attitudes envers la politique et les institutions démocratiques. Dans la mesure où les verts « souhaitent promouvoir un modèle de démocratie participative » (Villalba 2005 82) ou de « participation populaire » (Kitschelt 1988 195), nous attendons des électeurs verts qui soient socialement et politiquement plus actifs que la moyenne de l'électorat. En outre, les électeurs verts devraient être plus engagés dans des formes non conventionnelles de participation (démonstration, pétition, boycott, etc.), car ces activités font partie de la *New Politics* (Poguntke 1987) et des nouveaux mouvements sociaux (Kriesi 1999) qui ont émergé dans les années soixante-dix, en parallèle de la naissance des partis verts. En revanche, nous nous attendons à ce que les électeurs verts soient moins enracinés dans les formes traditionnelles de participation politique, en particulier l'adhésion à un parti.

Pour ce qui réfère aux attitudes des électeurs verts envers la politique et les institutions, plusieurs aspects doivent être pris en compte. Nous examinerons, en premier lieu, dans quelle mesure les électeurs verts s'intéressent à la politique. Compte tenu de leur profil très instruit (et donc de leur sophistication politique potentiellement plus élevée), et étant donné leur degré de militantisme assez haut, ils devraient être relativement plus intéressés par la politique que les autres électeurs. Deuxièmement, nous vérifierons dans quelle mesure ils font confiance à différents types d'institutions (parlement de leur pays, système juridique, etc.) et à quel point ils sont satisfaits de l'état actuel des choses dans leur Etat.

Deux hypothèses distinctes peuvent être formulées. Si le vote vert constitue toujours une forme de vote de protestation (Kitschelt 1988), nous devrions trouver un niveau de confiance et de satisfaction relativement faible parmi les électeurs verts. Cependant, dès lors que les électeurs verts ont tendance à être plus ancrés du côté « gagnant » du processus de mondialisation, ils devraient montrer plus de confiance et de satisfaction que les autres catégories d'électeurs, qui se sentiraient plus proches du côté « perdant » dudit processus. L'analyse permettra de clarifier quelle interprétation est la plus pertinente.



## 2.2 Données et méthode

Afin d'analyser le profil des électeurs verts à travers l'Europe, nous utilisons la dernière vague de l'European Social Survey européenne (ESS) : le cycle 2012. Afin d'identifier les électeurs verts, nous utilisons une question demandant aux enquêtés pour quel parti ils ont voté lors de la dernière élection nationale. Les abstentionnistes et les citoyens qui ne répondent pas à cette question sont exclus de l'analyse : les modèles statistiques (régression logistique) comparent donc les électeurs verts avec tous les autres électeurs.

La base de données initiale ESS 2012 incluait 29 pays de l'Union européenne et au-delà. Néanmoins, nous n'examinons les attitudes des électeurs que dans les quinze pays dans lesquels un électorat vert suffisant a pu être identifié (voir tableau 18 ci-dessous).

Parmi les démocraties consociatives, la base de données comprend la Belgique, l'Autriche<sup>1</sup> l'Allemagne et la Suisse<sup>2</sup>. Trois pays scandinaves sont considérés, sans aucun doute ceux dans lesquels les partis verts sont les plus pertinents: le Danemark, la Finlande et la Suède. Comme évoqué dans la première partie, nous prenons en considération les électeurs du SF dans le cas danois. L'Irlande et le Royaume-Uni sont aussi inclus. Assez logiquement, vu leur faiblesse dans ces configurations, nous avons peu de cas en provenance d'Europe du Sud : la France et la Grèce<sup>3</sup>. Comme expliqué précédemment, dans de nombreux États du Sud (l'Espagne, le Portugal et l'Italie), les verts concourent aux élections en coalition avec d'autres partis, ce qui rend impossible la délimitation entre leur électorat et les autres partis du cartel. L'Europe centrale et orientale est représentée via la Hongrie et la République tchèque<sup>4</sup>, de même que les États baltes via l'Estonie<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour l'Autriche, nous utilisons les données collectées en 2008 car il n'y a pas de données disponibles pour l'Autriche en 2012.

<sup>2</sup> Le Luxembourg n'est pas inclus dans la vague de 2012.

<sup>3</sup> Pour la Grèce nous utilisons les données de la vague de 2010, parce qu'il n'y a pas de données disponibles pour la Grèce en 2012.

<sup>4</sup> Pour la République tchèque, nous utilisons les données de la vague de 2010, parce que la question sur le comportement électoral dans la vague de 2012 ne fournit pas une catégorie séparée pour le parti vert 'Strana zelených'.


<sup>5</sup> Dès lors qu'ils sont en cartel, nous n'avons pas retenu les verts lettons.

Tableau 1. Distribution des électeurs des parties verts par pays (ESS vague 2012)

Pays	Partis	Vote pour un autre parti	Vote pour le parti vert	Total
Allemagne	Bundnis 90/Die Grünen	1 635 89,1%	199 10,9%	1834 100%
Autriche	Grüne	1 027 83,8%	199 16,2%	1226 100%
Belgique	Groen! / Ecolo	1 162 89,7%	134 10,3%	1296 100%
Danemark	Socialistisk Folkeparti	1 186 89,4%	141 10,6%	1327 100%
Estonie	Erakond Eestimaa Rohelised	1 248 98,0%	26 2,0%	1274 100%
Finlande	Vihreä liitto	1 332 88,9%	166 11,1%	1498 100%
France	Europe Ecologie Les Verts (et autre mouvements verts)	1 147 94,6%	66 5,4%	1213 100%
Grèce	Oikologoi Prasinoi	1 172 96,9%	38 2,3%	1210 100%
Hongrie	Lehet Más a Politika	950 94,8%	52 5,2%	1002 100%
Irlande	Green Party	1 614 97,7%	38 2,3%	1652 100%
Pays-Bas	Groen Links	1 364 97,2%	40 2,8%	1404 100%
Suède	Miljöpartiet de gröna	1 301 90,3%	140 9,7%	1441 100%
Suisse	Les verts – Parti écologiste suisse	632 90,0%	70 10,0%	702 100%
Royaume-Uni	Green Party	1 419 98,7%	19 1,3%	1438 100%
République tchèque	Strana zelených	1 273 96,5%	46 3,5%	1319 100%
Total		18 462 93,1%	1374 6,9%	19836 100%

L'analyse examine l'influence de quatre ensembles de variables indépendantes sur le vote vert :

- (a) les caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, éducation, religion, profession, résidence),
- (b) les préférences politiques gauche-droite sur les questions socio-économiques, le progressisme vs conservatisme sur les questions environnementales, le libéralisme culturel vs autoritarisme, les positions pro vs anti-immigration et les positions positives vs négatives envers l'Union européenne),
- (c) le degré et la forme du militantisme social et politique et
- (d) les attitudes envers la politique et les institutions (intérêt, confiance et satisfaction).




L'âge du répondant est simplement mesuré en tant que variable continue. En ce qui concerne la variable binaire sur le genre, l'item « homme » sert de catégorie de référence dans les modèles logistiques. Même si le système éducatif varie d'un pays à l'autre, nous avons essayé d'harmoniser ces systèmes et avons créé une variable à trois items : enseignement primaire, enseignement secondaire et enseignement supérieur. La variable « religieuse » est mesurée à l'aide de deux indicateurs : d'abord, si le répondant réfère à une religion ; ensuite, en examinant son niveau de pratique en dehors des grandes cérémonies (mariage, funérailles...). La variable « profession » comprend huit catégories: travailleur indépendant, salariés du privé, fonctionnaire, étudiant, chômeur, femme/homme au foyer, retraité et autres. Le type de résidence distingue les zones rurales (campagne ou petit village), les zones semi-urbaines (petite ville) et les zones urbaines (grande ville). En ce qui concerne les préférences politiques des répondants<sup>6</sup>, pour la dimension socio-économique nous utilisons une question de type Likert demandant aux répondants de donner leur opinion sur la proposition : « Le gouvernement devrait réduire les différences de niveau de revenu ». Un score élevé indique une position de gauche ; un score faible indique une position de droite. Pour la dimension culturelle, nous procédons de la même manière, en utilisant une proposition stipulant que : « Les homosexuels et les lesbiennes devraient être libres de vivre la vie comme ils le souhaitent ». Un score élevé indique une opinion plus progressiste. La position sur l'environnement est mesurée sur la base d'une question demandant aux sondés « l'importance qu'ils accordent à la nature et à l'environnement ». Un score élevé indique une tendance à se préoccuper beaucoup des problèmes environnementaux. La position sur l'axe libéral culturel/autoritaire est opérationnalisée comme un indice moyen de l'opinion du répondant sur « l'importance que le gouvernement soit fort et assure la sécurité » et sur « l'importance de suivre les traditions et les coutumes ». Plus l'indice est élevé, plus l'attitude est libertaire. Pour ce qui est de la position sur l'immigration, nous utilisons l'opinion des enquêtés quant à savoir si, de leur point de vue, les immigrants font de leur pays un lieu de vie meilleur ou pire. Un score faible ramène à l'ethnocentrisme, un score élevé à l'universalisme. Pour la position sur l'intégration européenne, nous utilisons une variable mesurant la confiance moyenne des personnes interrogées dans le Parlement européen. Plus le score est élevé, plus la confiance l'est<sup>7</sup>.

Afin de tester si les électeurs verts *participent* d'une manière différente que les électeurs des autres partis, nous calculons trois indices distincts : un indice

---

<sup>6</sup> La façon dont nous opérationnalisons les préférences politiques ressemble beaucoup à ce que Dolezal (2010) a proposé.

<sup>7</sup> Nous aurions pu nous appuyer sur une question demandant aux répondants s'ils pensaient que l'unification européenne « devrait être poussée plus loin » ou « est déjà allée trop loin », mais cette variable n'a pas été incluse dans les bases de données de 2010 (Grèce et République tchèque). Le coefficient de corrélation (Spearman rho) entre cette variable et celui sur la « confiance dans le parlement de l'UE » est égal à 0,402 et est significatif au niveau de 0,001.



d'activisme social, un indice de militantisme politique conventionnel et un indice de militantisme politique non conventionnel. L'activisme social est opérationnalisé comme un indice moyen de trois variables : « Combien de fois rencontrent-ils des amis, des parents, des collègues », « Prendre part à des activités sociales par rapport aux autres du même âge », « avoir concouru à une autre organisation ou association dans la dernière année ». De la même manière, nous construisons l'indice de militantisme politique conventionnel comme la moyenne de trois variables : l'identification ou la *proximité* (se sentir plus proche d'un parti, l'appartenance à un syndicat ou à une organisation similaire, et si le répondant a milité dans un parti politique au cours de la dernière année. En ce qui concerne le militantisme politique non conventionnel, l'indice est calculé comme la moyenne de quatre variables : « avoir porté ou affiché un badge ou un insigne de campagne », « avoir signé une pétition », « avoir participé à une manifestation publique légale » et « avoir boycotté certains produits » durant la dernière année.

Pour ce qui a trait au dernier ensemble de variables indépendantes, le niveau d'intérêt pour la politique est mesuré à l'aide d'une question demandant aux enquêtés de choisir entre quatre catégories de réponses (« très intéressé », « Plutôt intéressé », « peu intéressé » et « pas du tout intéressé »). La confiance dans les institutions est opérationnalisée comme un indice moyen de la confiance du sondé dans le parlement du pays, dans le système juridique, dans les hommes et femmes politiques, dans la police et à l'endroit des Nations Unies. Un score élevé indique une confiance élevée dans les institutions. La satisfaction est opérationnalisée en tant qu'indice moyen de la satisfaction des répondants à l'égard de l'état actuel de l'économie dans leur pays, de la manière dont la démocratie fonctionne en général et avec leur gouvernement national. Un score élevé indique une grande satisfaction.

Enfin, plusieurs travaux montrent que le profil des électeurs verts peut varier considérablement d'un pays à l'autre – voir par exemple Müller-Rommel (1985) qui compare l'électorat vert en Belgique, en France et en Allemagne. Compte tenu de la structure *hiérarchique* de la base de données, nous devrions prendre en compte statistiquement le fait que les électeurs sont « agrégés » dans des contextes spécifiques. Cependant, le faible nombre de pays ne permet pas d'effectuer une analyse multiniveaux (Maas et Hox 2004), et le faible nombre d'électeurs verts dans de nombreux pays (voir Tableau 19) entrave l'exécution des modèles statistiques dans chaque pays pris séparément. En conséquence, les modèles logistiques présentés dans la section suivante incluront les variables 'contextuelles' du pays afin de contrôler les effets dus à l'appartenance à un pays.



### 2.3 Le profil des électeurs verts : perspectives transversales


L'analyse multivariée présentée dans le tableau 12 permet d'identifier l'effet marginal de chaque prédicteur. Cinq modèles sont présentés. Le modèle 1 teste l'effet des variables socio-démographiques. Le modèle 2 se concentre sur les explications basées sur les problèmes ou les préférences. Le modèle 3 examine l'impact des deux autres ensembles de variables (le militantisme et les attitudes envers la politique et les institutions). Le modèle 4 teste simultanément l'effet de tous ces prédicteurs, tandis que le modèle 5 contrôle les effets des pays <sup>8</sup>.

De manière évidente, les variables socio-démographiques restent déterminantes pour expliquer le vote en faveur d'un parti vert, même si les pseudo R<sup>2</sup> trouvés dans le modèle 1 ne sont pas élevés. La probabilité de voter pour un parti vert diminue avec l'âge ; les femmes sont plus susceptibles de voter pour un parti vert que les hommes, et les citadins sont plus susceptibles de le faire que les ruraux et les semi-urbains. Dans une certaine mesure, la religion reste aussi une donnée importante : la pratique régulière réduit assez souvent la probabilité de voter pour les verts (mais la relation perd sa signification statistique après avoir contrôlé l'effet du pays) et l'appartenance à une religion diminue la probabilité de voter pour un parti vert (statistiquement significatif dans les modèles 1 et 5).

Ce qui contredit la littérature semble être l'effet de l'occupation : les résultats ne confortent guère l'idée que les salariés soient plus susceptibles que les travailleurs indépendants de voter pour les verts. Les résultats délivrent une image inverse : les salariés semblent moins favorables aux verts que les travailleurs indépendants, bien que l'effet soit plus faible et moins important dans le cas des fonctionnaires (modèles 1 et 5). Comme prévu, les chômeurs sont moins susceptibles de voter pour les verts – confirmant ainsi l'idée que les électeurs verts ne sont pas du côté des « perdants » du nouveau clivage – mais la relation atteint à peine le niveau significatif. En ce qui concerne les étudiants – et les retraités –, il pourrait y avoir un problème de colinéarité avec « l'âge ». Épinglons que si l'on ôte l'âge du Modèle 1, être étudiant augmente considérablement la probabilité de voter pour un parti vert. Dans l'ensemble, l'effet de l'activité professionnelle n'est pas clair. Cela pourrait résulter d'un déclin à long terme du « vote de classe » ou de la « politique de classe » (Clark et Lipset 2001, Franklin et Mughan 1978, Manza, Hout et Brooks 1995). Cela pourrait aussi indiquer que le vote vert transcende les classes socio-

---

<sup>8</sup> Les coefficients de pays ne sont pas inclus dans le tableau pour des raisons d'espace et de clarté. Avec la Suède comme catégorie de référence, les coefficients par pays sont positifs pour l'Autriche (coefficient le plus élevé,  $b = 1,003$ ), la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne et la Suisse ; et sont négatifs pour la République tchèque, l'Estonie, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni (coefficient le plus faible,  $b = -1,701$ ). Tous les coefficients sont statistiquement significatifs, sauf pour la Hongrie.




économiques, comme le suggèrent les premières études sur le sujet, et diffère donc sur cet aspect d'autres votes de partis plus « traditionnels ».

Si les variables sociologiques influencent encore le vote vert, les explications basées sur les thématiques restent aussi très pertinentes. Par rapport au modèle 1, les pseudo-R<sup>2</sup> dans le modèle 2 sont augmentés – en d'autres termes, le modèle basé sur les problèmes a un pouvoir explicatif supérieur à celui du modèle sociologique. Les positions sur l'ancien et le nouveau clivage apparaissent comme des prédicteurs significatifs du vote vert. Le coefficient le plus élevé est trouvé pour la position sur la dimension post-matérialiste ou environnementale, suivi des positions sur les dimensions libérales culturelles et libertaires. Fait intéressant, la position vis-à-vis de l'Union européenne montre le coefficient le plus faible (et le moins significatif). Les électeurs verts pourraient en effet avoir une position ambivalente vis-à-vis de l'UE (voir Dolezal 2010, p. 542). D'une part, ils pourraient soutenir l'ouverture des frontières et une plus grande intégration politique. D'un autre côté, ils pourraient désapprouver l'UE dans son action publique. L'Europe peut être perçue comme déconnectée des citoyens ordinaires, qui ne peuvent pas participer selon le modèle participatif de la démocratie qui constitue l'un des éléments de base des programmes des partis verts ; et les électeurs verts peuvent également critiquer les politiques économiques néolibérales de l'UE. Cela pourrait expliquer pourquoi les attitudes positives envers l'UE sont moins prédictives d'un vote vert que la position du sondé sur d'autres dimensions.

Si les électeurs verts peuvent être différenciés des autres électeurs en termes de caractéristiques socio-démographiques et de préférences politiques, qu'en est-il de leur degré et de leur forme de militantisme, et de leurs attitudes envers la politique et les institutions ? Le pseudo R<sup>2</sup> trouvé dans le modèle 3 suggère que ces variables ont un pouvoir explicatif plutôt faible, bien que des résultats intéressants doivent être soulignés. Pour ce qui a trait au degré de militantisme social, il n'y a pas de tendance significative et claire. Mais l'analyse multivariée appuie l'idée que les électeurs verts sont clairement ancrés dans les nouveaux mouvements sociaux, dès lors que les modèles 3, 4 et 5 indiquent que plus le répondant est impliqué dans une forme non conventionnelle de participation, plus il est susceptible de voter pour les verts (à un niveau significatif de 0,001). En revanche, plus le sondé participe à des formes conventionnelles de participation, moins il est susceptible de voter pour un parti vert (modèles 3 et 5, niveau significatif 0,01).

Étonnamment, le niveau d'intérêt pour la politique n'est pas un facteur déterminant du vote vert. Plus encore, la relation que nous avons observée (et qui est significative dans le modèle 5) va à l'encontre de notre hypothèse. En contrôlant les variables sociologiques, les préférences politiques, le militantisme et les attitudes envers les institutions, le niveau d'intérêt pour la politique diminue la probabilité de voter pour les verts. Est-ce si surprenant ? Il est possible que les électeurs verts ne s'intéressent pas à la politique en général ou à la politique conventionnelle, mais bien qu'ils soient intéressés et mobilisés sur des questions spécifiques, de « niche ». Ceci est en phase avec l'histoire des partis verts, qui ont capitalisé sur divers mouvements sociaux qui se sont mobilisés





autour de sujets spécifiques (environnementaux, féministes, mouvements de minorités etc.), ce qui correspond aux formes non conventionnelles d'activisme adoptées par les électeurs verts.


Une dernière observation peut être faite concernant l'influence de la confiance et de la satisfaction avec les institutions. Le modèle 3 révèle une relation positive entre ces prédicteurs et le vote vert, suggérant que le vote vert a perdu sa fonction de protestation – bien que les coefficients soient très faibles. Cependant, une fois que les autres ensembles de variables sont contrôlés, l'image change et les relations perdent leur signification. Ceci est frappant une fois que le modèle 5 contrôle l'effet de pays. Cela est logique, car les niveaux de confiance et de satisfaction sont corrélés avec les contextes politiques et économiques nationaux. Fait intéressant, si nous comparons le succès des partis verts dans les 15 pays avec les niveaux moyens de confiance et de satisfaction dans ces pays, nous constatons que les partis verts réussissent mieux dans les pays qui ont un niveau relativement élevé de confiance et de satisfaction. Cependant, la relation au niveau individuel n'est pas entièrement confirmée. Ce résultat peut indiquer une autre ambivalence des électeurs verts. Eu égard à leurs caractéristiques sociales, ils sont plutôt positionnés du côté « gagnant » du nouveau clivage et sont donc relativement satisfaits du contexte économique et politique, mais en même temps ils ne font pas aveuglément confiance aux institutions politiques. Ils sont par ailleurs intéressés et demandeurs à améliorer le fonctionnement de la *vieille* démocratie représentative.



<b>Préférence politiques</b>					
Gauche socio-économique		.151*** (.029)		.175*** (.033)	.138*** (.034)
Libéral culturel		.461*** (.042)		.285*** (.045)	.249*** (.047)
Environnement		.588*** (.038)		.607*** (.041)	.589*** (.042)
Libertaire		.434*** (.029)		.361*** (.034)	.320*** (.035)
Universaliste		.142*** (.015)		.104*** (.017)	.124*** (.018)
Pro-Europe		.042** (.014)		.021 (.020)	.041* (.021)
<b>Militantisme social et politique</b>					
Militantisme social			.123# (.070)	.020 (.077)	-.024 (.079)
Militantisme politique conventionnel			-.378** (.121)	-.107 (.137)	-.422** (.146)
Militantisme politique non conventionnel			2.207*** (.113)	1.070*** (.129)	1.020*** (.137)
<b>Attitudes envers la politique et les institutions</b>					
Intérêt dans la politique (réf. 'Pas du tout intéressé')	Très intéressé		-.052 (.144)	-.299 (.159)#	-.437** (.164)
	Plutôt intéressé		-.016 (.129)	-.109 (.139)	-.213 (.143)
	Peu intéressé		.148 (.130)	.124 (.137)	.054 (.140)
Confiance			.050* (.023)	-.045 (.030)	-.028 (.032)
Satisfaction			.072*** (.027)	.080*** (.023)	-.035 (.025)
Intercept	-2.258*** (.233)	-10.328*** (.014)	-3.795*** (.157)	-9.132*** (.443)	-8.644*** (.492)
N	19600	17939	17759	16634	16634
Log Likelihood	9209.748	8243.231	8580.528	7284.068	6930.553
Cox & Snell R <sup>2</sup>	.033	.056	.026	.078	.097
Nagelkerke R <sup>2</sup>	.084	.139	.065	.192	.240

[#: valeur p = ou < 0.1 / \*: valeur p = ou < 0.05 / \*\*: valeur p = ou < 0.01 / \*\*\*: valeur p = ou < 0.001].  
Variable dépendante: 'Vote pour un parti vert'.

En comparant ces résultats avec des études antérieures, l'électorat vert semble assez stable. Les électeurs verts restent plus jeunes, plus éduqués, moins religieux et plus urbains que les autres électeurs. Par ailleurs, les femmes sont toujours surreprésentées parmi ces électeurs verts. L'effet du statut professionnel semble assez mitigé, mais suggère que les partis verts devraient toujours être considérés comme des partis interclassistes. Comme dans les premières années du mouvement écologiste, le vote vert apparaît toujours comme un vote fixé sur des questions spécifiques : les préférences politiques des individus ont un pouvoir prédictif assez fort. Surtout, l'attitude des électeurs




envers la protection de l'environnement est déterminante. Les électeurs verts sont aussi plutôt positionnés du côté gauche du spectre politique socio-économique. Ils partagent clairement des attitudes progressistes et libertaires, et sont favorables à une société culturellement ouverte, bien qu'ils ne semblent pas soutenir aveuglément le processus d'intégration de l'UE. Comme suggéré par notre analyse, d'autres éléments devraient être pris en compte lors du profilage de l'électorat vert. C'est particulièrement le cas du militantisme : les électeurs verts sont significativement plus impliqués dans des formes non conventionnelles de participation politique que les autres électeurs. Ces résultats sont en phase avec les idéaux de *New Politics*, apportés par le mouvement vert à ses débuts. Ce profil « activiste » pourrait expliquer en partie la relation inattendue entre l'intérêt politique et le vote vert que nous avons trouvée. Les électeurs verts ne prétendent pas être intéressés par la politique en général, mais ils sont parfois mobilisés sur des questions spécifiques. Enfin, l'analyse a tenté de déterminer si le vote vert reste une forme de vote de «protestation», en examinant l'impact de la confiance et de la satisfaction avec les institutions et le système démocratique en place. À cet égard, les résultats sont assez mitigés et devraient probablement être liés aux contextes nationaux spécifiques.

## CONCLUSION

Nés dans les années 1980, les partis verts européens ont connu des destins très divers. Dans les démocraties consociatives européennes, ils se sont imposés comme des acteurs politiques pertinents, mais ils sont confrontés au plafond de verre électoral des 10%. Leur pertinence a aussi été épinglée dans certains pays nordiques. Mais ailleurs en Europe, les partis écologistes ont du mal à percer ou s'installer. Dans les États du sud, d'Europe centrale et orientale, et dans deux des trois États baltes, les partis verts demeurent des organisations politiques faibles.

Si les partis verts en Europe ont suivi des voies électorales propres, leur électorat peut toujours être analysé à travers les cas comme un groupe partageant des caractéristiques similaires qui les distinguent des électeurs des autres partis. Au plan sociologique, les jeunes, les athées et agnostiques, les femmes, les citadins et les citoyens au capital scolaire élevé sont plus susceptibles de soutenir les verts. En outre, le vote vert peut être vu comme un vote basé sur une thématique qui transcende l'ancien clivage de classe. Les valeurs qui sont liées au nouveau clivage – quel que soit son nom – sont déterminantes. Comme le montre l'analyse, les électeurs verts ont aussi un profil « activiste » spécifique : ils sont clairement plus impliqués dans les nouvelles formes de participation politique enracinées dans le mouvement *New Politics*.

Ces caractéristiques restent essentiellement les mêmes que dans les premières années du mouvement vert. Ce travail révèle une stabilité relative des bases électorales des partis écologistes, malgré leurs résultats électoraux fluctuants. En revanche, il n'est pas clair si les partis verts sont condamnés à perdre leur élément initial de «protestation» en fusionnant avec d'anciens partis et



institutions traditionnels – comme nous l'avons montré, la participation gouvernementale a été très néfaste pour les verts –, ou s'ils seront capables de demeurer les promoteur d'une révolution politique et sociale, malgré le déploiement nouveau de leurs principaux adversaires : les rouge-verts ou éco-socialistes de la gauche radicale.



## RÉFÉRENCES

- Bomberg, Elizabeth (2002), « The Europeanisation of Green Parties: Exploring the EU's Impact ». *West European Politics* 25 (3) (juillet 1): 29-50.
- Burchell, Jon (2001), « Evolving or conforming? Assessing organisational reform within European green parties ». *West European Politics* 24 (3) (juillet 1): 113-134.
- Carter, Neil, et Farstad Fay Madeleine (2017), « The Greens in the UK general election of 8 June 2017 ». *Environmental Politics* 26(6) : 1152-1156.
- Clark, Terry Nichols, et Lipset, Seymour Martin Lipset (2001), *The Breakdown of Class Politics: A Debate on Post-Industrial Stratification*. Woodrow Wilson Center Press.
- Croizat, Maurice, et Quermonne Jean-Louis (1999), *L'Europe et le fédéralisme*. Paris: Montchrestien.
- Delwit, Pascal (2002), « Electoral Participation and European Polls: a limited legitimation ». In *Europe at the polls. The European Elections of 1999*, édité par Grunberg, Gérard, Perrineau, Pascal, et Ysmal, Colette, Londres & New York: Palgrave-Macmillan : 7-15.
- Delwit, Pascal (2012), *La vie politique en Belgique de 1830 à nos jours*. 3<sup>e</sup> édition. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.
- Delwit, Pascal (2014), *PTB. Nouvelle gauche, vieille recette*. Liège: Luc Pire.
- Delwit, Pascal (2015), *Introduction à la science politique*. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.
- Delwit, Pascal (2016), *Les gauches radicales en Europe. XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles*. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.
- Dietz, Thomas (2001), « Les verts européens comptent-ils? », In *Les fédérations européennes de partis: organisation et influence*, édité par Delwit, Pascal, Kulahci, Erol et Van de Walle, Cédric. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles : 199-212.
- Dolezal, Martin (2010), « Exploring the Stabilization of a Political Force: The Social and Attitudinal Basis of Green Parties in the Age of Globalization ». *West European Politics* 33 (3) (mai 1): 534-552.
- Franklin, Mark N., et Mughan, Anthony (1978), « The Decline of Class Voting in Britain: Problems of Analysis and Interpretation ». *The American Political Science Review* 72 (2) (juin 1): 523-534.
- Franklin, Mark N., et Rüdig, Wolfgang (1992), « The green voter in the 1989 European elections ». *Environmental Politics* 1 (4) (décembre 1): 129-159.
- Galtung, Johan (1986), « The Green Movement: a Socio-Historical Exploration ». *International Sociology* 1 (1): 75-90.
- Hix, Simon, et Marsh, Michael (2007), « Punishment or Protest? Understanding European Parliament Elections ». *The Journal of Politics* 69 (02) (mai): 495-510.
- Hooghe, Liesbet, Marks, Gary et Wilson, Carole J. (2002), « Does Left/Right Structure Party Positions on European Integration? » *Comparative Political Studies* 35 (8) (janvier 10): 965-989.

- 
- Inglehart, Ronald (1977), *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles Among Western Publics*. Princeton, New Jersey: Princeton University Press.
- Kaelberer, Matthias (1993), «The Emergence of Green Parties in Western Europe». *Comparative Politics* 25 (2) (janvier 1): 229-243.
- Kitschelt, Herbert (1988), «Left-Libertarian Parties: Explaining Innovation in Competitive Party Systems». *World Politics* 40 (02) (janvier): 194–234.
- Kitschelt, Herbert (1989), *The Logics of Party Formation: Ecological Politics in Belgium and West Germany*. Ithaca: Cornell University Press.
- Kitschelt, Herbert (1994). *The Transformation of European Social Democracy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Knutsen, Oddbjørn (2004). *Social Structure and Party Choice in Western Europe: A Comparative Longitudinal Study*. Houndmills: Palgrave Macmillan.
- Knutsen, Oddbjørn (2005), «The Impact of Sector Employment on Party Choice: A Comparative Study of Eight West European Countries». *European Journal of Political Research* 44 (4) (juin 1): 593-621.
- Koepke, Jason R., et Ringe, Nils (2006), «The Second-order Election Model in an Enlarged Europe». *European Union Politics* 7 (3) (janvier 9): 321-346.
- Kriesi, Hanspeter, et Van Praag, Philip (1987), «Old and new politics : The Dutch Peace movement and the traditional political organizations, *European Journal of Political Research* », 1987, 15(3): 319-346.
- Kriesi, Hanspeter (1993), *Political Mobilization and Social Change: The Dutch Case in Comparative Perspective*. Aldershot: Avebury.
- Kriesi, Hanspeter (1999), «Movements of the Left, Movements of the Right: Putting the Mobilization of Two New Types of Social Movements Into Political Context». In *Continuity and Change in Contemporary Capitalism*, édité par Kitschelt, Herbert, Lange, Peter, Marks, Gary et Stephens, John D.. Cambridge: Cambridge University Press : 398-423.
- Kriesi, Hanspeter, Grande, Edgar, Lachat, Romain , Dolezal, Martin, Bornschier, Simon et Frey, Timotheos (2006), «Globalization and the Transformation of the National Political Space: Six European Countries Compared». *European Journal of Political Research* 45 (6) (octobre 1): 921-956.
- Lijphart, Arend (1981), *Conflict and coexistence in Belgium: The Dynamics of a culturally divided society*. Berkeley, Institute of International Studies: University of California.
- Lipset, Seymour Martin, et Rokkan, Stein (2008), *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs : une introduction*. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.
- Lucardie, Paul, Voerman, Gerrit et van Schuur, Wijbrandt (1993), «Different shades of green: A comparison between members of Groen Links and De Groenen». *Environmental Politics* 2 (1): 40-62.
- Maas, Cora J. M., et Hox, Joop J. (2004), «Robustness Issues in Multilevel Regression Analysis». *Statistica Neerlandica* 58 (2): 127–137.
- Mair, Peter (1999), «Evaluation des performances politiques des partis verts en Europe». In *Les partis verts en Europe*, édité par Delwit, Pascal et De Waele, Jean-Michel. Bruxelles: Complexe: 23-42.

- Manza, Jeff, Hout, Michael et Brooks, Clem (1995), « Class Voting in Capitalist Democracies Since World War II: Dealignment, Realignment, or Trendless Fluctuation? » *Annual Review of Sociology* 21 (janvier 1): 137-162.
- McRae, Kenneth (éd.) (1974), *Consociational Democracy. Political Accommodation in Segmented Societies*. Toronto: The Charleton Library.
- Müller-Rommel, Ferdinand (1985), « The Greens in Western Europe Similar But Different ». *International Political Science Review* 6 (4) (janvier 10): 483-498.
- Müller-Rommel, Ferdinand (1998), « The new challengers: greens and right-wing populist parties in western Europe ». *European Review* 6 (2): 191-202.
- Müller-Rommel, Ferdinand (2000), « Les écologistes : de l'anonymat au succès électoral ». In *Le Vote des Quinze : les élections européennes du 13 juin 1999*, édité par Grunberg, Gérard, Perrineau, Pascal et Ysmal, Colette. Paris: Presses de Sciences Po: 163-179.
- Petithomme, Mathieu (2009), « Émergence et consolidation des partis écologistes au sein de systèmes partisans établis. Une analyse comparée de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne ». *Ecologie & Politique* 38 (1) (juin 1): 157-169.
- Otjes, Simon et Krouwel, André (2015), « Two shades of Green? The electorates of GreenLeft and the Party for the Animals », *Environmental Politics*, 24(6): 991-1013.
- Pilet, Jean-Benoit et Nunez Lopez, Lidia (2018), « L'étude des systèmes électoraux : des effets aux causes », In *Analyses électorales*, édité par Déloye, Yves et Mayer Nonna. Bruxelles: Bruylant : 647-701.
- Poguntke, Thomas (1987), « New politics and party systems: The emergence of a new type of party? » *West European Politics* 10 (1) (janvier 1): 76-88.
- Poguntke, Thomas (1993), *Alternative Politics. The German Green Party*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Poguntke, Thomas (1998), « Alliance 90/The Greens in East Germany: From Vanguard to Insignificance? » *Party Politics* 4 (1): 33-55.
- Reif, Karlheinz (1985). « Ten Second-Order Elections ». In *Ten European Elections: Campaigns and Results of the 1979/81 First Direct Elections to the European Parliament*, édité par Karlheinz Reif, Aldershot: Gower: 1-36.
- Reif, Karlheinz (1984), « National Electoral Cycles and European Elections 1979 and 1984, *Electoral Studies*, 3(3): 244-255
- Reif, Karlheinz, et Schmitt, Hermann (1980), « Nine Second-Order National Elections – a Conceptual Framework for the Analysis of European Election Results ». *European Journal of Political Research* 8 (1): 3-44.
- Rihoux, Benoît (2001), *Les partis politiques organisations en changement. Le test des écologistes*. Paris: L'Harmattan.
- Sartori, Giovanni (2011). *Partis et systèmes de partis. Un cadre d'analyse*. Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles.
- Van de Walle, Cédric (2003), *Le rôle de la Fédération européenne des partis verts: étude de la coopération multilatérale entre partis verts à l'échelle européenne*. Thèse de doctorat en science politique à l'Université libre de Bruxelles.
- van Haute, Emilie (éd.) (2016), *Green Parties in Europe*. Londres: Routledge.





Villalba, Bruno (2005), « Ecological Contributions to the European Social Democratic Reform Project ». In *Social Democracy in Europe*, édité par Pascal Delwit, Bruxelles: Édition de l'Université de Bruxelles: 79-94.